

* Détails chez
196, ch. Haut de la Rivière
Saint-Pacôme
418 852-2922
techminimecanique.com

TECH
MINI-MÉCANIQUE

BRUTE FORCE
750 2024
NEUF

RABAIS de
1 700\$
13 500\$



FINANCEMENT
Good Times
Let the Good Times Roll

Kawasaki
Let the Good Times Roll

RIVIÈRE-DU-LOUP



159 A, Fraser, Rivière-du-Loup
418 862-3222
www.rivieredulouptoyota.com




2025 TUNDRA CREWMAX SR5 L TRD OFF ROAD
(avec rétroviseurs de remorquage)
Prix suggéré de **67 983\$** | Location à partir de **196\$** / SEM.
Pour 60 mois | 0\$ d'acompte



2025 TACOMA 4X4 TRD SPORT

HYBRIDE
BRANCHABLE



2024 PRIUS HYBRIDE SE

C'EST L'HEURE TOYOTA

Toyota Safety Sense

* Pour un temps limité. Photos à titre indicatif. Détails chez Rivière-du-Loup Toyota.

PEA
protection extra-attentive

SEMAINE DU 10 FÉVRIER 2025

Le Placoteux

VOLUME 47, ÉDITION 06
28 PAGES

Qui a volé le saumon
de Saint-Pacôme?
p. 5
Un pas de plus vers
le regroupement, p. 7

Nos entreprises
retiennent
leur souffle

EN PAGES
3-4



Vos
circulaires

AU CENTRE
DU JOURNAL

CAMILLE DUMAIS

SERVICE de MASSOTHÉRAPIE
à Saint-Pascal



Benjamin Ouellet, massothérapeute
Membre de l'Association des
massothérapeutes du Québec

Service de massothérapie Benjamin Ouellet
La Bienveillante
604, rue Taché, Saint-Pascal
Tél. : 1 581 673-1106 • Courriel : benou20@icloud.com
Suivez-moi sur ma page Facebook

0352E5024

CENTURY 21.
Nord-Sud
AGENCE IMMOBILIÈRE



COURTIER IMMOBILIER
Pour un **SERVICE en OR!**
Plus de 20 ans d'expertise.
Vous voulez **VENDRE** ou **ACHETER**?
Contactez-moi!

FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

0098H1724

La puissance d'un groupe



OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Denys DesRosiers, conseiller aux ventes
418 633-0273

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

0008H2224

Douilait et solidaire.



410010625_2

Les Producteurs de lait du Québec sont fiers de soutenir l'initiative Porte ton pyj, qui se déroule toute l'année dans les écoles du Québec afin de sensibiliser et d'amasser des dons pour Enfant Soleil.

Inscrivez
votre école!



enfant soleil

Un soulagement pour les entreprises de Côte-du-Sud, mais...



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Les menaces d'imposition de tarifs de 25 % sur toutes les marchandises en provenance du Canada ayant récemment été repoussées d'un mois, un soupir de soulagement a été poussé par les entreprises exportatrices de la Côte-du-Sud. Toutefois, en raison de l'instabilité de la situation, et de l'imprévisibilité du président Trump, les entreprises locales cherchent des solutions afin de minimiser l'impact potentiel, advenant que les tarifs deviennent une réalité. C'est notamment le cas de Rousseau Métal qui a accéléré son plan de diversification de ses marchés.

Le marché États-Unien représentant près de 45 % de ses exportations, l'incertitude en lien avec la nouvelle administration à la Maison-Blanche a forcé l'entreprise à chercher d'autres avenues. « Les Américains seront toujours nos principaux clients, et force est de constater que nos relations avec eux sont toujours très bonnes et cordiales. Notre réseau de distribution est également très solide. On doit toutefois diversifier nos marchés afin d'être

moins dépendant d'eux. Voilà pourquoi nous avons désormais un représentant en Europe. Nous avons certes l'intention de développer cette clientèle, mais l'arrivée de Donald Trump nous a poussés à devancer nos plans », déclare au *Placoteux* Charles-Alexandre Paré, président-directeur général de Rousseau Métal.

Située à Saint-Jean-Port-Joli, l'entreprise — qui fêtera bientôt son 75^e anniversaire — est spécialisée dans la



Photo tirée du site internet de Rousseau Métal

conception et la fabrication de solutions de rangement modulaire de haute qualité, tels des coffres à outils, des postes de travail et des étagères. « Si des tarifs sont finalement imposés aux exportations canadiennes, nous devons malheureusement relier une partie de cette hausse à nos clients, car nous ne pourrions pas encaisser l'entièreté des coûts supplémentaires. »

Rousseau Métal, qui lancera prochainement de nouveaux produits, compte

aussi fortement sur la qualité de sa production afin de passer au travers de cette éventuelle crise. « Malgré une possible augmentation des prix de nos produits, la qualité de ceux-ci demeure un argument qui joue en notre faveur. Mais soyons honnêtes, ces menaces nous placent dans une situation inconfortable qui, espérons-le, ne durera pas », termine M. Paré.



La FQM veut riposter aux tarifs douaniers états-uniens

redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) réagit avec vigueur à la menace d'imposition de tarifs douaniers de 25 % par les États-Unis, dénonçant une mesure qui fragiliserait les entreprises et les régions du Québec. L'organisme demande au gouvernement de donner aux municipalités les moyens d'exclure les biens et services américains de leurs appels d'offres.

Dans une lettre adressée à la présidente du Conseil du trésor, Sonia Label, et à la ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, la FQM réclame des ajustements législatifs pour permettre aux municipalités de se joindre aux mesures de réciprocité envisagées par Québec et Ottawa. Le premier ministre François Legault et son homologue fédéral Justin

Trudeau ont déjà exprimé leur volonté de répondre à ces possibles restrictions commerciales en limitant les contrats publics accordés à des entreprises américaines.

Deux options

La FQM propose deux solutions pour permettre aux municipalités de se conformer à cet effort de solidarité économique : une modification réglementaire rapide qui permettrait d'augmenter artificiellement le coût des biens et services d'origine états-unienne dans l'évaluation des appels d'offres municipaux à hauteur de 25 %, en suivant l'exemple du gouvernement provincial pour ses propres achats, et un assouplissement des critères d'évaluation des appels d'offres qui permettrait aux municipalités d'accorder une pondération supérieure à 10 % aux produits locaux dans leurs critères de sélection, rendant plus difficile l'attribution de contrats à des entreprises états-uniennes.

La Fédération insiste sur l'urgence d'agir afin de donner aux municipalités le

Les jeunes travailleurs face à l'incertitude économique

Bien que les menaces d'imposition de tarifs commerciaux ont été retardées d'un mois, les régions du Québec et leurs jeunes travailleurs redoutent toujours un impact majeur sur l'emploi et sur le développement économique au cas où l'administration Trump mettrait sa menace à exécution.

« Nos PME exportatrices sont en première ligne, et les suppressions de postes risquent d'affecter directement les jeunes », affirme Place aux jeunes en région, organisme qui accompagne les 18-35 ans.

L'incertitude actuelle freine plusieurs projets d'investissement, et pourrait ralentir l'attractivité des régions pour les nouveaux travailleurs. L'organisme rappelle que la pandémie avait déjà fragilisé l'emploi des jeunes, et craint un scénario similaire si les États-Unis mettent en place des mesures restrictives affectant

les exportations québécoises.

Pour faire face à ces défis, Place aux jeunes en région réclame un plan d'action structurant de la part du gouvernement québécois. Son réseau de plus de 100 agents se dit prêt à soutenir les entreprises et les collectivités pour minimiser les impacts économiques à venir.

La Semaine des régions servira de tribune pour sensibiliser la population aux perspectives professionnelles en région, malgré les incertitudes du moment.

pouvoir d'appuyer concrètement l'économie locale.

L'imposition de ces tarifs par l'administration Trump toucherait directement plusieurs secteurs stratégiques pour les régions québécoises, notamment la foresterie, l'aluminium et les équipements municipaux. La FQM craint des répercussions de ces hausses de coûts sur l'emploi, et sur la compétitivité des entreprises locales.

Depuis sa fondation en 1944, la FQM représente plus de 1030 municipalités et MRC à travers le Québec. L'organisme milite pour une plus grande autonomie municipale, et pour une vitalité économique accrue dans les régions.



La FQM juge que l'imposition de tarifs est inacceptable, et nuirait gravement à nos régions. Photo : Elina Emurlaeva-Tzhcos, Unsplash

La Loterie des
Chevaliers de Colomb
Conseil 5425 Ste-Anne

Édition 2025
La Chasse à l'As de Trèfle

Gagnant de la semaine #4 :
M. G. Robitaille de La Pocatière.
Il a pigé le 4 de trèfle et mérite
le lot hebdomadaire de 120\$.

Le prochain lot progressif est estimé
à 1 450\$ pour le tirage suivant.

1423E0625

QUÉBEC FACE À LA MENACE TARIFAIRE François Legault mobilise le Québec

Le premier ministre du Québec a livré une déclaration solennelle au Salon rouge de l'Assemblée nationale, dénonçant la menace tarifaire qui pèse sur l'économie québécoise. Alors que l'administration Trump brandit la possibilité d'imposer des tarifs sur les exportations canadiennes, François Legault appelle à une mobilisation collective pour protéger les emplois, et réduire la dépendance du Québec aux États-Unis.

MARC LAROUCHE

« On fait face à une attaque économique brutale », a-t-il affirmé en s'adressant aux élus et à la population québécoise. C'est que la menace de tarifs, bien que reportée, plane toujours, et met en péril plusieurs secteurs clés de l'économie québécoise. Le premier ministre rappelle que les États-Unis constituent le principal marché du Québec, avec 71 % des exportations destinées à ce pays. Une telle dépendance, bien qu'avantageuse dans un contexte stable, devient une faiblesse lorsque l'incertitude s'installe.

Si Washington va de l'avant avec des tarifs pouvant atteindre 25 %, certaines industries comme la foresterie, la transformation de l'aluminium, et l'agroalimentaire risquent d'être frappées de plein fouet. « Je répète qu'on doit commencer à renégocier notre entente de libre-échange avec les États-Unis au

plus tôt, pas attendre la révision prévue en 2026. Plus vite on mettra fin à l'incertitude, mieux ce sera », a-t-il dit, précisant que l'économie, ce n'est pas anodin.

« C'est l'économie qui nous permet de financer la santé, l'éducation, la culture, et toutes les autres responsabilités de l'État. L'économie, la création de richesse, ce n'est pas un but en soi, mais c'est ce qui nous permet d'avoir les moyens de nos ambitions. »

François Legault insiste sur la nécessité de réagir avec intelligence. Si des contre-tarifs « dollar pour dollar » peuvent sembler une réponse logique, il met en garde contre une approche trop rigide qui pourrait nuire aux entreprises québécoises elles-mêmes. Plusieurs compagnies importent des matières premières des États-Unis, essentielles à la fabrication de leurs produits. Imposer des

tarifs sur ces intrants ne ferait qu'aggraver la situation.

Un repositionnement économique nécessaire

Au-delà des mesures immédiates pour soutenir les entreprises affectées, François Legault souhaite amorcer un virage économique de fond. Selon lui, le Québec doit d'abord renforcer son propre marché intérieur en misant sur la consommation locale. Encourager l'achat de produits québécois, tant par les citoyens que par les entreprises et le gouvernement, est une des solutions les plus efficaces pour protéger les emplois.

Parallèlement, il estime que le Québec doit intensifier ses échanges avec le reste du Canada, son deuxième marché d'exportation. Il évoque ainsi la nécessité de mieux intégrer le commerce interprovincial, et d'assurer un meilleur accès des produits québécois aux marchés des autres provinces. Selon lui, cette approche doit s'accompagner d'un travail de longue haleine pour diversifier les débouchés internationaux, et ainsi réduire la dépendance aux États-Unis.



François Legault a dénoncé la menace tarifaire qui pèse sur l'économie québécoise. Photo : Émilie Nadeau

L'hydroélectricité, piste de solution

Pour François Legault, cette transition passe par une redéfinition des secteurs stratégiques du Québec comme l'aérospatiale, l'intelligence artificielle, l'informatique et les minéraux critiques comme des domaines dans lesquels le Québec peut se démarquer à l'international. Il mise aussi sur l'énergie renouvelable comme moteur de développement, insistant sur l'importance d'Hydro-Québec dans cette nouvelle dynamique.

MARC LAROUCHE

François Legault voit en Hydro-Québec un levier économique essentiel pour l'avenir du Québec. Il rappelle que la société d'État est en pleine transformation, et prévoit doubler sa capacité de production grâce à un ambitieux plan de développement. Un projet qui, selon lui, représente le plus grand chantier de l'histoire du Québec.

En décembre, une entente avec Terre-Neuve a été conclue, permettant au Québec d'économiser 200 milliards \$ d'ici 2085. Cette entente s'inscrit dans une vision à long terme visant à garantir un approvisionnement énergétique stable et à

faible coût. En parallèle, plusieurs projets éoliens et hydroélectriques sont en cours dans différentes régions du Québec, notamment au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord, où des partenariats avec les nations autochtones ont été établis.

Le premier ministre estime que cette transformation énergétique s'accompagnera d'un double impact économique : d'abord, la construction des infrastructures générera des emplois à court terme, puis l'accès à une énergie renouvelable et abordable permettra aux entreprises d'être plus compétitives sur le marché mondial.

Un appel à la solidarité

Face à ces défis, François Legault lance un appel à la mobilisation. Il invite tous les députés, entrepreneurs, travailleurs et citoyens à se joindre à cet effort collectif pour redéployer l'économie du Québec. Selon lui, la transition économique est un chantier générationnel qui demandera de la détermination et de la persévérance.

« Le monde est en train de changer. On doit s'adapter, et on doit le faire ensemble », conclut-il. Si l'incertitude demeure, le premier ministre reste convaincu que le Québec possède les ressources et l'ingéniosité nécessaires pour traverser cette période de turbulence, et en sortir renforcé.



Pour François Legault, Hydro-Québec est un levier économique essentiel pour l'avenir du Québec. Photo : Wikipedia

<p>Le Placoteux L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD</p> <p>409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 418 492-2706 Télé. : 418 492-9706</p> <p>www.leplacoteux.com</p>	<p>Financé par le gouvernement du Canada</p>	<p>Impression QUÉBECOR Média</p> <p>Distribution Postes Canada</p>	<p>Édition Kamouraska-L'Islet 19 601 copies</p> <p>Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.</p> <p>Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.</p> <p>ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99\$/année, 55\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.</p> <p>Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.</p>
	<p>DIRECTEUR GÉNÉRAL Louis Turbide (poste 105) direction@leplacoteux.com</p> <p>ADMINISTRATION Marlyse Sambou (poste 102) administration@leplacoteux.com</p> <p>RÉCEPTION / PETITES ANNONCES Marlyse Sambou (poste 101) petitesannonces@leplacoteux.com</p>	<p>RÉDACTION journaliste@leplacoteux.com</p> <p>Marc Larouche (poste 103) Rédacteur en chef</p> <p>José Soucy (poste 104) Journaliste et webmestre</p> <p>RÉVISEUSE Éliane Vincent</p>	<p>VENTES Hélaïne Pettigrew (poste 108) helaine@leplacoteux.com</p> <p>Édith Lévesque (poste 109) edith@leplacoteux.com</p> <p>PRODUCTION Marjorie Ouellet (poste 111) Coordonnatrice production@leplacoteux.com</p>
<p>TOMBÉE : MERCREDI 17 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706</p>			

Un mystère digne d'un polar à Saint-Pacôme

Saint-Pacôme est au cœur de l'enquête la plus intrigante de son histoire depuis qu'elle est la Capitale du roman policier au Québec. La statue du célèbre saumon emblématique, qui trônait dans le parc de la Paix depuis des années, a disparu.

MARC LAROUCHE

« On n'a aucune idée de ce qui s'est passé », confie la mairesse de Saint-Pacôme Louise Chamberland. La découverte de la disparition remonte à quelques semaines, mais impossible de dire avec précision quand elle s'est produite. « Avant les Fêtes, quelqu'un nous a signalé que le saumon n'était plus là, et en vérifiant, on a constaté qu'il avait bel et bien disparu. »

L'affaire a été confiée à la Sûreté du Québec, mais l'enquête s'annonce ardue. « C'est massif et très lourd! Je ne comprends pas comment quelqu'un a pu partir avec ça », s'étonne Mme Chamberland.

Un vol mystérieux et des questions sans réponse

Si l'énigme rappelle un bon vieux polar, elle a aussi un petit air de déjà-vu. L'affaire n'est pas sans rappeler la disparition de la statue de Gilles Villeneuve à Berthierville en novembre, ce qui alimente quelques spéculations. « On a ri un peu au début, en se disant que c'était peut-être la même personne qui avait pris les deux. Mais sérieusement, qui peut bien vouloir une statue de saumon en pierre? »

Le mystère est d'autant plus grand que l'objet en question n'a aucune valeur marchande évidente. « Ce n'est pas du bronze [comme la statue de Gilles Villeneuve], qu'on pourrait revendre au poids, ni un objet de collection », souligne la mairesse. L'idée d'un vol pour le simple plaisir de nuire commence à faire son chemin.

L'été dernier, la statue était bien en place lors du Festival du roman policier. On suppose donc que le larcin s'est produit

à l'automne ou au début de l'hiver, un moment où le parc est moins fréquenté. « L'été, on fait de l'entretien régulier, et on l'aurait remarqué tout de suite. Mais en hiver, c'est plus tranquille dans ce coin-là », explique Mme Chamberland.

Un symbole à remplacer

Au-delà du mystère, Saint-Pacôme doit maintenant composer avec une absence de taille. Le saumon faisait partie du décor depuis une vingtaine d'années. « Il faisait partie de notre image. C'est un peu comme si on nous avait volé une partie de notre identité », ajoute la mairesse.

La Municipalité explore maintenant les options pour remplacer la statue, bien que le coût et la faisabilité du projet restent à évaluer. « On essaie d'abord de retrouver des informations sur la statue originale : combien elle avait coûté, qui l'avait réalisée... avant de voir comment on pourrait la remplacer », précise Mme Chamberland. Chose certaine, cela ne remet pas en question l'avenir de la Société du roman policier. « Pas du tout. Nous sommes à préparer l'édition 2025 », conclut Mme Chamberland.

Quant à l'auteur du méfait, il court toujours. Si certains voient dans cette disparition une parfaite intrigue pour un roman policier, d'autres espèrent un dénouement plus concret : que le saumon refasse surface, aussi mystérieusement qu'il a disparu.



La statue du saumon emblématique dans le parc de Saint-Pacôme a disparu. Photo : Courtoisie

Mathieu Rivest annonce plus de 5,7 M\$ en Côte-du-Sud

Le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest a récemment annoncé des investissements de plus de 5,7 millions \$ visant à assister plusieurs municipalités de son comté dans leur processus d'amélioration ou de maintien des infrastructures de leur réseau routier. Ces sommes proviennent d'ailleurs du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

JOSÉ SOUCY

Parmi les projets financés, Lac-Frontière entreprendra la réfection du rang Laverdière et de ses ponceaux pour un montant de 1309007 \$, tandis que Sainte-Apolline-de-Patton effectuera la réfection de ponceaux sur la route Sainte-Lucie pour 62779 \$. À Saint-Bruno-de-Kamouraska, le pavage du rang du Nord sera remis à neuf grâce à un budget de 1093471 \$. De son côté, L'Islet réalisera la réfection du chemin Lamartine Ouest et de ses ponceaux pour un montant de 2215778 \$. Sainte-Félicité procédera au remplacement d'un ponceau sur la route de l'Église Sud pour 165292 \$, et

enfin Sainte-Perpétue effectuera le remplacement de ponceaux sur les chemins Lafontaine et Terrebonne pour 909018 \$.

« Nous sommes à l'écoute des besoins des municipalités de Côte-du-Sud pour l'optimisation de leurs infrastructures routières. Je remercie ma collègue [du ministère des Transports], et salue l'excellente collaboration des autorités locales qui partagent notre volonté de garantir un réseau routier sûr et efficace », a déclaré Mathieu Rivest.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable, rappelons-le, assure l'administration du PAVL en accordant des

aides financières aux municipalités pour la construction, la réfection et l'entretien des routes ainsi que des ouvrages d'art municipaux.

Pour l'année 2024-2025, près de 1047 bénéficiaires ont déjà reçu un financement dans le cadre de ce programme, représentant une somme totale de 369 millions de dollars. Ces sommes permettent d'améliorer les infrastructures locales, et de garantir la sécurité des usagers du réseau municipal.

« Dans un vaste et beau territoire comme le nôtre, la mobilité est extrêmement importante. Aussi notre gouvernement investit des sommes considérables pour améliorer et entretenir nos routes dans toutes les régions du Québec. », conclut Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Offrez-vous le confort tant mérité

**TAXES
PAYÉES***
+
**sur tous nos
matelas**

Prix du
manufacturier

FABRIQUÉ
ICI

*Du 10 au
28 février 2025



matelas
CONDOR
LTÉE

214, du Manoir Est, Cap-Saint-Ignace
418 246-5611 • 1 877 287-5611

5749E0625



LA CHRONIQUE DE

Roméo Bouchard

romeobouchard@hotmail.ca

Les maires du Kamouraska appuient unanimement le troisième lien

« Après une longue réflexion », nous dit-on, mais sans consultation, pour appuyer leurs confrères de la Côte-du-Sud, pour alléger le trafic deux heures par jour, pour prévenir une interruption de la circulation commerciale sur les deux ponts existants, pour profiter d'un investissement majeur dans les transports.

Ce discours me laisse perplexé.

Première remarque un peu banale : advenant une interruption temporaire de la circulation sur les deux ponts existants, il me semble que les nombreuses traverses de Rivière-du-Loup à Matane d'une part, et les ponts de Trois-Rivières et de Montréal d'autre part, pourraient maintenir un lien vital entre les régions de Québec, du Saguenay et de la Côte-Nord avec le reste du Québec, sans parler de la navigation et de l'aviation. Le risque est donc hautement hypothétique.

Mais la question principale est ailleurs. Le raisonnement de nos maires serait sans doute valable si nous étions en 1960, alors qu'il fallait doter le Québec d'infrastructures de transport modernes pour entrer de plain-pied dans la révolution industrielle et sociale moderne. Mais il est moins convaincant en 2025, alors que les transports, plus particulièrement l'auto individuelle et le camionnage, sont responsables de 40 % de nos émissions de gaz à effet de serre, et donc de notre contribution au réchauffement du climat, qui nous menace d'extinction.

Malheureusement, contrairement à ce que l'industrie automobile et nos politiciens tentent de nous faire croire, l'auto, le pick-up ou le camion électrique ne sont pas la solution à ce péril planétaire qui nous pend sur la tête. On sait pertinemment que les économies de GES que permet la conduite d'un véhicule électrique sont plus qu'annulées par les émissions de GES que requièrent sa construction (pensons seulement aux batteries), son alimentation en électricité, et l'entretien du réseau routier. L'auto électrique ne réglera pas non plus la congestion urbaine.

Tous ceux qui « réfléchissent longtemps » savent que la solution est davantage à chercher dans les transports en commun, et plus efficacement encore dans une décentralisation de l'activité économique et sociale qui réduise de plus en plus les déplacements de marchandises et de personnes.

On en revient toujours là : pourquoi ne pas mettre l'effort et l'argent pour réduire la circulation de véhicules, créer des communautés et des quartiers de plus en plus autonomes et responsables, en lien étroit avec leur territoire? Nos cellulaires à eux seuls nous permettent aujourd'hui d'établir instantanément la communication avec n'importe qui n'importe où, et ainsi éliminer une grande partie de nos déplacements. Fitzgibbon avait raison quand il disait qu'il faudrait éliminer la moitié des véhicules qui circulent sur les routes et dans les rues.

Il faut sortir de la logique du progrès illimité — ou du moins, de ce que nous pensons être le progrès —, sortir de la concentration sans fin des activités et des populations dans les villes et les banlieues, de la manie des voyages, de l'obsession du char et du pick-up, des maisons trop grandes, des vêtements jetables, du gaspillage alimentaire, de l'hystérie des emballages et des déchets, du besoin de manger des fraises en janvier et des tourtières du Lac-Saint-Jean à Montréal.

Nous avons autour de nous tout ce qu'il faut pour être heureux et vivre longtemps sur cette planète. Pas besoin d'un troisième lien pour nos autos et camions électriques, au coût de milliards dont nos écoles, nos hôpitaux et nos sans logement auraient bien besoin.

06-25

Perte d'argent dans le courant

La Corporation des concessionnaires automobiles du Québec (CCAQ) demande la levée des pénalités imposées à l'industrie automobile, et réclame un sommet sur l'électrification des transports. Ces demandes surviennent à la suite de l'annonce de la suspension du Programme fédéral d'incitatifs pour les véhicules zéro émission (iVZE).

« Depuis plusieurs années, les concessionnaires et les manufacturiers ont démontré leur engagement pour soutenir les gouvernements dans l'atteinte de leurs objectifs en matière d'électrification des transports. La suspension annoncée des programmes d'incitatifs crée une incertitude majeure », explique Ian P. Sam Yue Chi, président-directeur général de la CCAQ. Il souligne l'importance de lever les pénalités, et de clarifier la stratégie de transition pour atteindre l'objectif de 100 % de véhicules zéro émission (VZE) d'ici 2035.

Le programme iVZE, essentiel pour favoriser l'adhésion des consommateurs, sera suspendu d'ici mars 2025. Cette annonce fait écho aux suppressions des programmes québécois Roulez vert et Écocommionage. Selon la CCAQ, ce désengagement risque de ralentir considérablement la transition vers les VZE, d'autant que les pénalités financières imposées aux concessionnaires et aux manufacturiers demeurent en vigueur.

« Les concessionnaires du Québec, représentant un réseau de près de 900 PME réparties dans toutes les régions, sont des acteurs clés dans la promotion et la distribution des VZE. Toutefois, leur mission est mise à mal par des contraintes financières et des mesures jugées incohérentes par la CCAQ, souligne l'organisme. Sans accessibilité financière et sans disponibilité des véhicules, cette transition sera freinée, peu importe la volonté des concessionnaires et des manufacturiers. »

Pour remédier à cette situation, la CCAQ demande deux mesures concrètes :

la suspension immédiate des pénalités gouvernementales, et l'organisation d'un sommet réunissant les acteurs de l'industrie. Ce sommet permettrait de redéfinir une stratégie cohérente et équitable pour atteindre les cibles de 2035, tout en respectant la réalité économique des concessionnaires.

La CCAQ réitère sa volonté de collaborer avec les décideurs publics pour accélérer la transition vers les VZE. « Nous sommes prêts à participer à toute initiative conjointe qui favoriserait une transition rapide et équitable vers les VZE pour l'ensemble des Québécois », conclut l'organisation. (M.L.)



Photo: Michael Fousert, Unsplash

EN CAS D'ACCIDENT

• CARROSSERIE • MÉCANIQUE GÉNÉRALE • ESTHÉTIQUE •

- * Peinture
- * Redressement de châssis en technique mesure 3D
- * Réparation de carrosserie en aluminium (soudage et rivetage)
- * Réparation de structure en aciers ultra léger avec soudage par points de résistance
- * Alignement des roues
- * Traitement antirouille
- * Recalibration des systèmes d'aide à la conduite (ADASS) avec équipement spécialisé
- * Réparation et remplacement de pare-brise
- * Réclamation d'assurances
- * Estimateur sur place
- * Véhicules de courtoisie

AUTOMOD
VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTO

CarrXpert
Carrossier expert
KAMOURASKA

SÉBASTIEN MASSÉ, propriétaire
216, rue Rochette, Saint-Pascal



info@kamouraska.carrxpert.com
418 308-1001

Une nouvelle étape vers le regroupement municipal

Les municipalités de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, de Saint-Onésime-d'Ixworth et de La Pocatière poursuivent leur démarche de regroupement, une initiative qui soulève discussions et réactions dans la population.

MARC LAROUCHE

« Nous avançons dans un processus essentiel pour l'avenir de nos municipalités », indique le maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière Jean-François Pelletier. Ainsi, une séance extraordinaire est prévue le 13 février dans chacune des trois municipalités, afin de déposer officiellement le projet de règlement. Une seconde rencontre suivra la semaine suivante pour son adoption.

Ce projet vise à optimiser la gestion des ressources humaines et financières, à consolider les services de proximité, et à renforcer la représentativité de la région auprès des instances gouvernementales. Les élus municipaux défendent cette fusion en invoquant des enjeux pressants, notamment la complexité croissante des obligations administratives, et la difficulté de recruter du personnel qualifié.

Un débat qui se poursuit

Si certains citoyens appuient l'initiative, d'autres expriment des réticences, notamment en raison d'un fort sentiment d'appartenance à leur municipalité actuelle. À ce sujet, une pétition circule déjà à Saint-Onésime-d'Ixworth pour demander la tenue d'un référendum sur la question. Bien que les initiateurs indiquent ne pas être contre le regroupement, ils désirent la tenue de cet exercice afin de prendre le pouls réel de l'opinion de leurs concitoyens. « Les citoyens veulent simplement s'assurer que le processus soit bien respecté, et que leur voix soit entendue », ajoute M. Pelletier.

De son côté, la mairesse de Saint-Onésime-d'Ixworth, Cathy Fontaine, visiblement en faveur du projet, souligne que les enjeux financiers sont au cœur des

préoccupations. « Le sentiment d'appartenance est important, mais ce n'est pas lui qui paie les factures », rappelle-t-elle.

Un appui au sein des élus

Par voie de communiqué, des élus ont tenu à souligner les avantages de ce regroupement municipal, et l'importance de cette démarche. Pour Carole Lévesque, conseillère à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, cette fusion est une nécessité face aux défis croissants des municipalités.

« Les tâches et les demandes gouvernementales sont de plus en plus complexes et exigeantes pour notre personnel. Il est important de conserver, et même d'optimiser nos ressources humaines. C'est en nous regroupant que nous pourrions nous assurer d'avoir les meilleurs effectifs à chacun des postes de travail », affirme-t-elle.

Du côté de La Pocatière, Steve Leclerc, conseiller municipal, met en avant les bénéfices du regroupement pour la pérennité des services. « En tant que ville de centralité, nous travaillons très fort afin de conserver nos acquis dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du commerce de détail. Ensemble, nous pourrions mieux consolider et développer notre économie régionale... que du positif! »

Marie-Josée Hudon, conseillère municipale à Saint-Onésime-d'Ixworth, insiste quant à elle sur l'impact communautaire du projet. « Cette fusion n'effacera pas notre identité locale, bien au contraire. Elle nous offrira l'opportunité de préserver ce qui fait la richesse de chacune de nos collectivités, tout en bâtissant un avenir commun, fondé sur la collaboration et la solidarité. »

Prochaines étapes

Après l'adoption du règlement, une période de consultation de 30 jours sera ouverte, permettant aux citoyens de faire part de leurs commentaires à la ministre des Affaires municipales. Si le regroupement est approuvé, la nouvelle entité municipale pourrait être effective dès l'été, avec des élections municipales prévues en novembre 2025 pour désigner les représentants du futur conseil municipal.

Les élus rappellent que l'objectif principal est d'assurer un avenir viable et dynamique pour les collectivités. « Travailler ensemble est la clé », conclut M. Pelletier.



Image réalisée spécialement pour illustrer ce que serait la nouvelle grande ville. Illustration : Courtoisie

Hommage



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre collègue et amie, Chantal Gaudreau, le 2 février dernier.

Les membres de sa famille accueilleront parents et ami(e)s le 16 février de 11 h à 13 h 50. Une cérémonie d'adieu sera célébrée, ce même jour à 14 h, en la chapelle du Complexe funéraire Marius Pelletier de La Pocatière.

Chantal a rejoint Solutions Novika en décembre 2012. Au cours des douze années passées au sein de notre organisation, elle a laissé une empreinte indélébile grâce à son travail exceptionnel et son dévouement. Toujours disponible pour aider et soutenir ses collègues, elle abordait chaque défi avec enthousiasme et détermination, faisant d'elle une précieuse collaboratrice.

Elle a fait son entrée chez Solutions Novika en tant que commis de bureau, mais sa polyvalence et son engagement l'ont rapidement menée à assumer de nouvelles responsabilités. En peu de temps, elle a élargi ses compétences en assumant des responsabilités en comptabilité et en gestion de la qualité, apportant chaque fois une réelle valeur ajoutée à chacune de ses tâches.

Sa gentillesse, sa bienveillance, son empathie et son sourire ont fait d'elle une personne appréciée de tous. Nous garderons en mémoire son énergie positive, sa résilience et son apport précieux à notre équipe.

Où que tu sois Chantal, sache que tu nous manques déjà!

DÉPART À LA RETRAITE

Chères patientes, chers patients,

Après de nombreuses années à votre service, le temps est venu de prendre ma retraite. Retraite qui sera effective **le 27 mars prochain**.

J'ai eu la chance de faire un travail passionnant ainsi que le privilège de vous servir. Un gros merci à chacun et chacune d'entre vous.

J'aimerais aussi souligner le travail des réceptionnistes et des adjointes administratives qui m'ont accompagné et soutenu tout au long de ce parcours. Vous avez toute ma gratitude.

Dr Jean-Pierre Raymond, chiropraticien
Saint-Roch-des-Aulnaies

Nos professionnels

**Coiffure Expression**
1992 Entr.
Service et beauté
Ginette Landry, prop.
282, Principale Est, Sainte-Hélène
418 492-9236

**MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS**
Peu importe le degré de violence que tu vis. Même si tu ne veux pas quitter ta relation. Même si tu ne veux pas porter plainte. Même s'il ne t'a jamais frappée.
info@lehavredesfemmes.com
418 247-7622

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER

IMPÔTS
Pour un travail de qualité
Centre Traitement Impôts
(impôts des particuliers)
581 676-1040

Envoyez votre lettre ouverte à redaction@leplacoteux.com. Toutes les lettres doivent être signées du prénom, du nom ainsi que de la provenance du signataire. Vous devez fournir votre adresse postale complète et un numéro de téléphone pour vous joindre, qui ne seront toutefois pas publiés. Le recours au pseudonyme est interdit. Idéalement, la lettre ouverte doit contenir un maximum de 400 mots, et nous suggérons de joindre une photo qui illustre vos propos pour notre site web. La direction de l'information pourrait décider de ne pas publier, ou de demander des modifications si des passages sont inexacts ou portent à diffamation. L'opinion du lecteur n'équivaut pas à celle du signataire et non le journal Le Placoteux. Le Journal ne s'engage pas à publier la lettre ouverte à l'édition papier, il se peut qu'elle le soit seulement sur le site web.

Don total : 90 250\$ en 28 ans
Merci aux 63 équipes qui ont participé à la 28^e Édition de la CLASSIQUE DES ENTREPRISES 2025!
Elle a eu lieu les 31 janvier et 1^{er} février au Salon de quilles Saint-Pascal.

L'équipe gagnante est FAMILIPRIX RAPHAËLLE PARADIS ET MARCELLE PELLETIER (Alain Lizotte, Anne Clara Levesque, Valérie Desjardins et Mélanie Beaulieu).

ÉQUIPES QUI ONT PARTICIPÉ AUX QUALIFICATIONS

Aliments Ludo Mont-Carmel
 Association des gens d'affaires de Saint-Pascal
 Promutuel Assurances Côte Sud
 Promutuel Assurances du Lac au fleuve
 Banque Nationale Saint-Pascal
 Ben Amusement
 BMR AVANTIS Saint-Pascal
 Bouchard Service-Conseil
 Bureau du député Mathieu Rivest CAQ
 Cafe Resto-Service
 Caisse Centre-Est-du-Kamouraska (1)
 Caisse Centre-Est-du-Kamouraska (2)
 Camille Dumais (1)
 Camille Dumais (2)
 Cantine de l'aréna Saint-Pascal
 CARQUEST Saint-Pascal
 Compagnie Normand Saint-Pascal
 Club Lions Saint-Pascal
 Club Optimiste Saint-Pascal
 COMPUSHARK Pascal Lachance (informatique)
 Construction Stéphane Gagnon
 Construction Marcel Charest et fils (1)
 Construction Marcel Charest et fils (2)
 Dubé Kia RDL
 Ébénisterie Mario Massé Saint-Philippe
 Electrizonne Saint-Pascal
 Excavation Yvan Pelletier
 Festival Bonjour la Visite
 Festival Philifest 456
 Imprimerie Base 132
 Jean Morneau Inc
 LC Production Sainte-Hélène
 Le Roy du Déneigement
 Lepage Millwork
 Les Résidences Landry
 Libre service de l'Amitié Mallette (1)
 Mallette (2)
 Maxi Saint-Pascal (1)
 Maxi Saint-Pascal (2)
 Motel des Mariniers Kamouraska
 Motel de La Montagne Saint-Pascal
 Multi Vrac François Charest inc
 Olivier Kamouraska Chrysler (1)

Olivier Kamouraska Chrysler (2)
 Paramédic du Grand-Portage
 Pharmacie Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier
 Plomberie KRTB
 Plomberie Pascal Dumais
 Pneus FM Point S
 Premier Tech
 Publicité PA Michaud
 Puits artésiens C.G. Thériault Sainte-Hélène
 Restaurant Subway Saint-Pascal
 Resto-Pub Le Saint-Pascal
 Royal Lepage (Véronique Drapeau)
 Salon de quilles Saint-Pascal
 Tabagie LUNIK
 Toiture CV Dionne
 Transport Patrick Lebrun
 Transpro BSL Saint-Philippe
 Ville Saint-Pascal
 Walmart La Pocatière

CLASSEMENT FINAL

- 1) Pharmacie Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier
- 2) Transpro BSL Saint-Philippe
- 3) Motel de La Montagne Saint-Pascal
- 4) CARQUEST Saint-Pascal
- 5) Toiture CV Dionne
- 6) Olivier Kamouraska Chrysler (2)
- 7) Multi Vrac François Charest inc
- 8) Maxi Saint-Pascal (1)
- 9) Promutuel Assurances Côte Sud
- 10) Camille Dumais (1)
- 11) Pneus FM Point S
- 12) Puits artésiens C.G. Thériault Sainte-Hélène
- 13) Walmart La Pocatière
- 14) Construction Marcel Charest et fils (1)
- 15) Caisse Centre-Est-du-Kamouraska (1)
- 16) Royal Lepage (Véronique Drapeau)
- 17) Plomberie Pascal Dumais
- 18) Paramédic du Grand-Portage
- 19) Dubé Kia RDL
- 20) Promutuel Assurances du Lac au fleuve
- 21) Banque Nationale Saint-Pascal
- 22) Festival Philifest 456
- 23) Publicité PA Michaud
- 24) Cantine de l'aréna Saint-Pascal

3 500\$ en dons ont été remis à ces organismes :

CENTRE ACCUEIL-PARTAGE DU KAMOURASKA (1 800\$) FESTIVAL BONJOUR LA VISITE (650\$)
FESTIVAL PHILIFEST 456 (650\$) CLUB JUNIOR SAINT-PASCAL (400\$)



Merci à nos commanditaires :

**ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES
 MOLSON COORS
 HÔTEL UNIVERSEL
 RIVIÈRE-DU-LOUP**

**PEPSI ALEX COULOMBE
 OLIVIER KAMOURASKA CHRYSLER
 BMR AVANTIS**

Pour un gouvernement de proximité au service des citoyens

Le jour de la marmotte est déjà passé. Quand elle a vu tout ce qui se passait dans ce monde, et le comportement humain, elle est retournée dans son trou, se disant que ce n'était pas mieux à l'extérieur.

Lorsqu'on affirme que n'importe quel facteur, même minime, peut impacter un budget ou des résultats financiers, et que les prévisions à long terme sont difficiles à établir, la situation actuelle en est un bon exemple. L'incertitude commerciale et économique, exacerbée par les déclarations ou menaces de certains acteurs politiques, en est une illustration parfaite.

Baisse du dollar, risque d'inflation à la hausse, perte d'emploi, taux d'intérêt, etc., tous ces facteurs affectent nos vies quotidiennes, celles des gouvernements et de nos municipalités dépendantes des programmes gouvernementaux et de leurs exigences.

Il y a plusieurs facteurs qu'on ne contrôle pas, mais ceux pour lesquels on peut agir, il faut les prendre en main de façon responsable, et mieux travailler ensemble de façon plus collective; trouver les meilleures solutions possible aux défis qui se présentent à nous. Il faut unir nos forces pour être plus efficaces.

Jouer en équipe

Le monde municipal a plein de défis à relever pour demeurer un gouvernement de proximité au service des citoyens. Le projet de regroupement fait partie des solutions qu'on a la possibilité de réaliser pour nous aider à vaincre l'érosion démographique de

nos services publics qui sont toujours attirés vers les plus grands centres. Au niveau commercial, il est plus difficile d'attirer des bannières si le milieu est moins dynamique et en décroissance.

Il faut être plus attractif pour la main-d'œuvre, se donner des équipes plus spécialisées, et des services professionnels adéquats. C'est un peu comme une équipe de sport : si chacun travaille pour ses performances individuelles, l'équipe sera toujours perdante.

Si les premiers ministres du Canada ne travaillent pas ensemble pour l'économie, et pour nos valeurs sociales et démocratiques, notre pays sera perdant. Notre modèle municipal et nos municipalités avoisinantes font partie d'un milieu tellement intégré et interdépendant du succès de l'une et de l'autre qu'il faut unir nos forces, notre expertise et toutes les bonnes idées de chacun pour réussir notre mission de fournir des services de base et de proximité tout en contrôlant nos coûts, avec les moyens et les solutions à notre disposition.

Soyons proactifs, ayons une vision d'ensemble et positive pour le bien-être de notre milieu.

*Jean-François Pelletier,
 Maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*

Classique des entreprises 2025 : un vif succès

La 28^e édition du tournoi de quilles Classique des entreprises s'est tenue les 31 janvier et 1^{er} février, attirant une fois de plus un grand nombre de participants. Avec 63 équipes inscrites et 24 finalistes, l'événement a permis d'amasser 3500 \$ en dons pour des organismes locaux.

« Nous sommes fiers de voir autant d'entreprises et de joueurs s'impliquer année après année », souligne l'organisation du tournoi. Cette année, les fonds récoltés ont été distribués comme suit : 1800 \$ pour le Centre Accueil partage Kamouraska, 650 \$ pour le Festival Bonjour la visite, 650 \$ pour le Festival Philifest 456, et 400 \$ pour le Club junior de Saint-Pascal. Depuis sa création, le tournoi a permis d'amasser un total de 90 250 \$.

Du côté de la compétition, la Pharmacie Raphaël Paradis et Marcelle Pelletier s'est illustrée en remportant les honneurs cette année, succédant ainsi à la Caisse Desjardins Centre-Est du Kamouraska, gagnante de l'édition 2024. L'équipe championne a reçu le trophée, ainsi qu'une bourse de 120 \$ remise par Transport BSL Saint-Philippe. Au total, 560 \$ ont été attribués en bourses aux participants.

L'événement a pu compter sur le soutien de plusieurs commanditaires,

dont l'Association des gens d'affaires de Saint-Pascal, Molson, l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup, Pepsi, Olivier Kamouraska Chrysler, et BMR Avantis Saint-Pascal. Les résultats détaillés sont disponibles sur le site du Salon de quilles.

L'ambiance conviviale et la forte participation témoignent du succès renouvelé de cette classique, qui demeure un rendez-vous incontournable pour la communauté locale.



Céline Langlois du Centre Accueil partage Kamouraska; Alain Lizotte, Anne Clara Levesque, Valérie Desjardins et Mélanie Beaulieu de l'équipe Pharmacie. Photo : Courtoisie

Un vent de soutien pour les agriculteurs

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent a profité de la 35^e édition de la Semaine de prévention du suicide, qui se tenait du 4 au 8 février, pour relancer son comité en santé psychologique. L'objectif est de mieux accompagner les producteurs agricoles, dont plusieurs sont durement touchés par la détresse psychologique.

« La situation précaire vécue en agriculture ces dernières années affecte particulièrement la santé psychologique de nos producteurs », explique Jessie Rioux, administratrice et membre du comité exécutif de la Fédération, qui préside ce comité. Selon elle, la détresse a augmenté de manière inquiétante, et les administrateurs de l'UPA ainsi que ceux des syndicats locaux et spécialisés reçoivent de plus en plus d'appels à l'aide.

Face à cette réalité, la Fédération veut mieux outiller les producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent en les informant sur les ressources existantes, et en mettant en place des initiatives concrètes pour leur venir en aide. Dès cette année, une activité d'envergure sera organisée autour de la santé psychologique afin de sensibiliser davantage le milieu agricole à cette question cruciale.

Des sentinelles sur le terrain

Les travailleurs de rang, présents dans la région depuis plusieurs années, sont

des intervenants de première ligne qui offrent un soutien psychologique aux producteurs agricoles. Toutefois, ils ne peuvent couvrir l'ensemble du territoire à eux seuls. C'est pourquoi un réseau de sentinelles a été développé au Bas-Saint-Laurent.

Ce réseau regroupe des vétérinaires, des conseillers financiers, et même des conducteurs de camion de lait. Ces professionnels, en contact régulier avec les agriculteurs, sont souvent les premiers à percevoir des signes de détresse. Ils ont reçu une formation spécifique, Agir en sentinelle pour la prévention du suicide – Déclinaison agricole, offerte en partenariat avec le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent et le Centre prévention suicide du KRTB.

Deux nouvelles cohortes d'une douzaine de sentinelles seront formées cet hiver, et le comité en santé psychologique souhaite poursuivre cette initiative en

augmentant le nombre de sentinelles, et en offrant des formations de mise à jour.

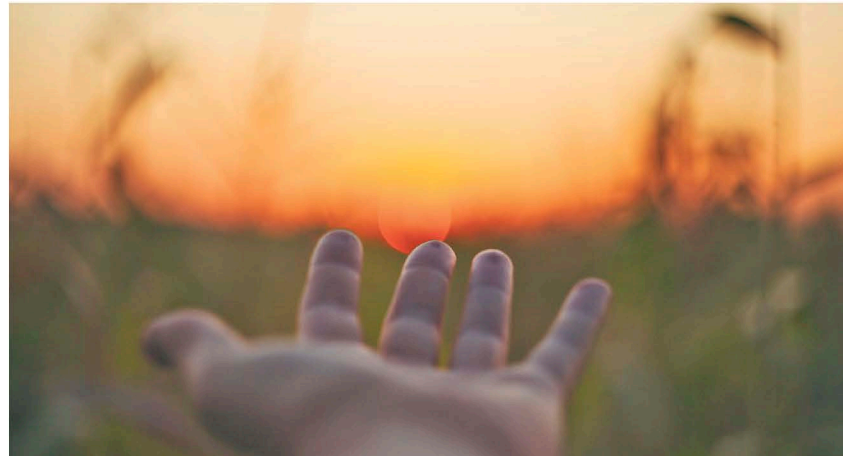
Briser l'isolement

L'isolement est l'un des grands défis des producteurs agricoles. Le travail solitaire, la pression financière, et les aléas climatiques rendent leur quotidien particulièrement éprouvant. Pourtant, plusieurs hésitent encore à demander de l'aide lorsqu'ils vivent des moments difficiles.

« Malheureusement, tous ne sont pas outillés pour répondre adéquatement à

ces appels à l'aide », souligne Mme Rioux. C'est pourquoi l'UPA veut aussi sensibiliser les producteurs à l'importance de parler de leur détresse, et de consulter les ressources disponibles avant que la situation ne devienne critique.

Durant la Semaine de prévention du suicide, la Fédération a mis en lumière plusieurs services et outils en santé psychologique. Sur les médias sociaux, des publications ont permis de rappeler aux agriculteurs qu'ils ne sont pas seuls, et qu'un réseau d'entraide est à leur disposition. (M.L.)



L'UPA du Bas-Saint-Laurent a relancé son comité en santé psychologique. Photo : Courtoisie

Coup de pouce aux entrepreneurs du Kamouraska

Un nouvel espace en ligne regroupe l'ensemble des ressources et des services d'accompagnement destinés aux entreprises de la MRC de Kamouraska.

« Avec son approche multidisciplinaire et ses diverses ressources, le service de développement territorial de notre MRC permet aux entrepreneurs d'avoir un endroit où chaque projet trouve une assistance sur mesure », affirme le préfet de Kamouraska, Sylvain Roy. Cette nouvelle section du site web de la MRC vise à faciliter l'accès à l'accompagnement technique et financier offert aux entreprises du territoire.

Située sous l'onglet *Espace entreprise*, cette plateforme regroupe des informations détaillées sur les services gratuits d'accompagnement, ainsi que sur les aides financières disponibles pour soutenir les projets entrepreneuriaux. Les

experts du service de développement territorial (SDT) couvrent un large éventail de secteurs, incluant la comptabilité, le marketing, les ressources humaines, l'économie sociale, le bioalimentaire et même la mycologie.

Que ce soit pour une entreprise en démarrage, en croissance ou en pleine expansion, ce nouvel espace numérique se veut la porte d'entrée pour répondre aux besoins des entrepreneurs locaux. L'objectif est clair : centraliser les ressources, et faciliter l'accès aux services de soutien pour dynamiser le développement économique du Kamouraska.

Source : MRC de Kamouraska



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025

Vous êtes cordialement invités à assister à la 13^e assemblée générale annuelle de la Résidence l'Abri des Appalaches qui se tiendra :

Date : Le mardi 11 mars 2025

Heure : 19 h

Endroit : Résidence l'Abri des Appalaches (salle à manger)

Venez en grand nombre et bienvenue à tous!

747760625

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Côte-du-Sud, on t'aime!

Bonne Saint-Valentin à tous!

MATHIEU RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD

Pour un soutien personnalisé :

✉ Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca

☎ 418 234-1893

020110625

Enjeux climatiques et énergie : mieux consommer et produire plus d'électricité renouvelable



Le Québec entre dans une nouvelle phase en matière d'énergie. Après des années de surplus d'électricité, la demande croissante en électricité renouvelable, cruciale pour lutter contre les changements climatiques, nous invite à réévaluer notre manière de consommer. Ce défi collectif est l'occasion de repenser nos habitudes et, ensemble, de bâtir un avenir énergétique durable.

Hydro-Québec sort d'une période de surplus, c'est-à-dire qu'elle était en mesure de produire davantage d'électricité que ce qui était nécessaire pour répondre à tous les besoins au cours des dernières années. Mais cette ère est terminée, et les besoins en électricité renouvelable au Québec vont presque doubler d'ici 2050.

POURQUOI UNE HAUSSE DE LA DEMANDE EN ÉLECTRICITÉ?

Pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles. En effet, les secteurs des transports, des industries, des usines et même certaines écoles fonctionnent encore en grande partie en utilisant des énergies comme le pétrole, le mazout et le gaz naturel. Près de 50 % de l'énergie que nous consommons au quotidien au Québec est donc polluante. Afin de protéger notre planète, nous devons remplacer ces sources d'énergie polluantes par de l'électricité renouvelable. Et c'est là où Hydro-Québec, avec une production de 99 % d'électricité renouvelable, entre en jeu.

Dans le quotidien des gens partout dans le monde, la crise climatique devient de plus en plus réelle; il faut agir maintenant. Ce virage est essentiel pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

LES DÉFIS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : COMMENT S'ADAPTER?

Pour y faire face, deux solutions s'imposent : mieux consommer et produire plus. Ces deux approches complémentaires permettront d'assurer un approvisionnement suffisant en électricité tout en limitant notre empreinte écologique.

1. Mieux consommer : changer nos habitudes ensemble

Pour réussir cette transition, il est essentiel de modifier nos comportements de consommation.

Des petits gestes simples, répétés à l'échelle de toute la population, peuvent faire une énorme différence :

- Baisser la température de consigne de 1 ou 2 degrés.
- Optimiser l'utilisation de l'eau chaude au quotidien en réduisant la durée des douches et en lavant à l'eau froide.
- Utiliser des appareils écoénergétiques comme des thermopompes efficaces.
- Charger sa voiture électrique durant les périodes creuses, comme la nuit.

Si chacun de nous ajuste sa consommation d'électricité pour éviter le gaspillage de notre énergie et pour réduire les pointes de consommation ou les pics de demande, nous pourrions limiter la construction de nouvelles infrastructures.

2. Produire plus : collaborer avec les collectivités pour de meilleures solutions

Même si mieux consommer est essentiel, cela ne suffira pas à combler tous les besoins futurs. C'est pourquoi Hydro-Québec prévoit également de produire plus d'électricité renouvelable dans les années à venir. En plus de miser en priorité sur des énergies bien établies au Québec, telles que l'hydroélectricité et l'éolien, Hydro-Québec devra explorer toutes les options offertes par les nouvelles technologies, en prenant en compte les critères du développement durable et les besoins des Québécoises et des Québécois, pour produire l'électricité la plus socialement acceptable et abordable possible.

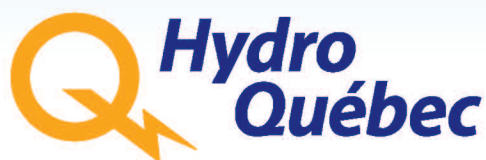
Pour transporter cette énergie additionnelle, Hydro-Québec devra aussi renforcer son réseau de transport principal en y ajoutant des postes électriques et des lignes à haute tension.

Aucun type d'énergie ne peut se vanter de n'avoir aucun impact sur l'environnement. Hydro-Québec travaille déjà en étroite collaboration avec les collectivités locales pour identifier les meilleures solutions en fonction des besoins et des réalités de chaque région.

UN EFFORT COLLECTIF POUR UN AVENIR DURABLE

L'électricité est une ressource précieuse. Nous devons donc, collectivement, apprendre à la considérer différemment. La transition énergétique, c'est un projet de société qui implique chaque citoyen. Nos choix de consommation et nos décisions en matière d'énergie détermineront notre capacité à assurer un avenir durable pour les générations futures.

Hydro-Québec est là pour accompagner cette transition, mais elle ne peut pas la réaliser seule. En adoptant des gestes simples pour réduire notre consommation et en soutenant nos projets d'énergies renouvelables, nous pouvons tous contribuer à cette transformation. Ensemble, nous avons le pouvoir de rendre notre société plus verte, plus résiliente et plus durable.



Une deuxième édition en nouveauté pour Femmes en action

Le Centre d'aide aux entreprises (CAE) Montmagny-L'Islet, en partenariat avec CMA-TV, la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Montmagny (CCIM), et la Résidence des Bâtisseurs donne rendez-vous à la communauté pour la deuxième édition de Femmes en action Montmagny-L'Islet.

JOSÉ SOUCY

Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, se tiendra le jeudi 6 mars de midi à 18 h, à l'Espace citoyen de Montmagny situé au 48, avenue du Bassin Nord. Il s'agira d'une occasion unique pour célébrer le leadership féminin, et pour mettre en lumière les contributions des femmes à la vitalité économique de la région.

«Il est important pour nous de souligner cette journée, notamment par l'entremise des réussites des femmes affaires du secteur», déclare Mireille Thibault, directrice du Centre d'aide aux entreprises de Montmagny-L'Islet (CAE).

L'édition 2025 se tiendra sous la présidence d'honneur Gaëtane A. Corriveau, originaire de Berthier-sur-Mer. Reconnue pour son parcours exceptionnel, elle est aussi une politologue et formatrice acclamée pour son engagement en faveur de la représentativité des femmes en politique. Mme Corriveau travaille également au Groupe Femmes, politique et démocratie (GFPD), où elle développe des

programmes visant à encourager et soutenir la participation des femmes dans la sphère politique.

Cette dernière estime par ailleurs qu'avec la «montée d'un courant d'extrême droite» en Occident — notamment avec l'élection de Donald Trump —, les droits des femmes, quoi que plusieurs en pensent, ne sont pas nécessairement acquis.

«Nous associons souvent la phrase suivante à Simone de Beauvoir : « Il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Votre vie durant, vous devrez rester vigilantes ». Certes, nous avons accompli des progrès considérables pour la place des femmes dans notre société, mais il est impératif de rester vigilantes, et de travailler main dans la main avec nos alliés. Ensemble, nous devons continuer à créer un avenir plus inclusif et équitable pour toutes», affirme fièrement la présidente d'honneur.

Femmes en affaires

Parmi les nouveautés de cette édition, une Zone économique sera dédiée aux



Christine Talbot, du CAE Montmagny-L'Islet, Nicole Robert, directrice générale de la CCIM, Mireille Thibault, Gaëtane A. Corriveau, Claudia Gauthier, directrice générale de la Résidence des Bâtisseurs Mgr Deschênes, Nadine Bélange de, CMA-TV, et Chantal Dubé, de la Résidence des Bâtisseurs Mgr Deschênes. Photo : CAE

femmes en affaires, et à celles souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat. Des experts seront présents pour offrir écoute et conseils personnalisés. L'après-midi sera enrichi par deux panels de discussion.

Le premier, Entrepreneuriat au féminin : histoires de réussites locales, portant sur des femmes d'affaires inspirantes de Montmagny-L'Islet. Ces dernières partageront leur parcours et des leçons apprises en affaires. Et le second, Leadership au féminin : parcours de femmes dans le secteur communautaire, portant sur des femmes d'action qui parleront de leurs expériences, et des défis rencontrés dans

le secteur communautaire. De plus, comme l'an passé, près d'une trentaine de kiosques variés seront à la disposition des participantes, sur des thèmes variés.

Marcher pour les droits des femmes

Le samedi suivant, soit le 8 mars, une marche sera organisée de midi à 18 h au parc Saint-Nicolas à Montmagny, pour souligner la Journée internationale des droits des femmes. Une collecte au profit de la Maison d'Hélène aura également lieu lors de cette activité en l'honneur de la fondatrice de la seule maison de soins de fin de vie dans Montmagny-L'Islet, Hélène Caron, décédée le 11 octobre dernier.

PROMOTION

**BOTTES et
CHAUSSURES
D'HIVER**

40%*
de RABAIS
sur le prix régulier

PRONATURE
PLEIN AIR | CHASSE | PÊCHE

MANTEAUX

30%*
de RABAIS
sur le prix régulier

* En vigueur jusqu'au 28 février 2025.
Voir les détails en magasin.

Bouffard Sports

Suivez-nous sur Facebook :
[www.facebook.com/
BouffardSports](https://www.facebook.com/BouffardSports)

114, boul. Taché Ouest, Montmagny 418 248-1245

Piscine du Cégep : Mathieu Rivest sécurise le montant de 4,3 M\$

Dans une lettre transmise récemment au député de Côte-du-Sud et aux préfets des MRC de Kamouraska et de L'Islet, le conseil d'administration du Cégep de La Pocatière a demandé de faire du dossier de la piscine une réelle priorité régionale. Le conseil a également demandé à M. Rivest qu'il confirme un délai raisonnable pour l'achèvement du montage financier, ce qui sera effectué sous peu.

JOSÉ SOUCY

« Le Ministère fera les modifications nécessaires pour que l'échéancier des travaux soit prolongé au 31 décembre 2029, dans les règles et normes du programme PSIRSSES. C'est une excellente nouvelle dans le cadre de la situation qui touche notre milieu », déclare Mathieu Rivest. Ce délai permet d'assurer que la subvention gouvernementale de 4,3 M\$ accordée au projet dans le cadre de ce programme ne sera pas perdue.

Dans sa lettre, le conseil d'administration a également indiqué au député qu'il misait sur ses représentations auprès de son gouvernement afin d'obtenir les sommes manquantes, notamment dans le prochain budget qui sera déposé en mars prochain.

Même si le député ne s'est pas aventuré directement dans cette avenue, il a cependant réaffirmé sa volonté de contribuer à trouver des solutions. « Je confirme avoir l'intention d'aider tous les acteurs qui souhaiteront contribuer à lever des

fonds dans la communauté, ainsi que de travailler à analyser toutes les options possibles. Je suis motivé de voir la direction du Cégep être créative et rigoureuse dans sa recherche de solution. » D'ailleurs, il a confirmé avoir déjà posé des actions concrètes afin d'obtenir des partenaires privés, et souhaite dans les prochains jours partager ces démarches avec la direction du Cégep.

Dans les derniers mois, la MRC de Kamouraska a confirmé un partenariat à la hauteur de 10 % du montage financier, soit 1,2 M\$. Le Cégep confirme une contribution de 2,2 M\$, avec entre autres une mesure qui provient du ministère de l'Enseignement supérieur pour 1,5 M\$.

« En dépit du chemin parcouru, le problème demeure entier alors qu'il manque toujours 4,1 M\$ au financement, que des sommes doivent être confirmées, et qu'il y a urgence d'agir. Le conseil d'administration du Cégep rappelle aux élus régionaux et au gouvernement du



Mathieu Rivest. Photo : Bureau de Mathieu Rivest

Québec qu'ils doivent eux aussi contribuer à assurer la sécurité aquatique de la communauté. Nous demandons donc aux élus et à Québec d'unir leurs efforts, de faire du dossier de la piscine du Cégep de La Pocatière une réelle priorité régionale, et de rehausser leur contribution permettant de compléter le financement manquant dans un délai raisonnable afin que nous puissions statuer sur l'avenir de la piscine », explique Philippe D'Anjou, président du conseil d'administration du Cégep de La Pocatière.

Mathieu Rivest devrait rencontrer le comité citoyen dans les prochains jours afin de connaître, en plus des actions citoyennes réalisées, la contribution qu'il pourra faire pour la suite. « Le comité citoyen peut compter sur mon ouverture pour les prochaines actions qui mèneront au succès de notre objectif commun », ajoute Mathieu Rivest.

Les devoirs du Cégep

Rappelons que le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) avait confié au Cégep trois devoirs à faire en août, soit de revoir les coûts du projet de rénovation de sa piscine intérieure, de travailler avec son

équipe ministérielle, et de travailler avec le milieu. Comme pour chacune des différentes étapes depuis les débuts du projet en 2020, le Cégep estime s'être « rapidement mis au travail » afin de satisfaire aux exigences du Ministère dans ce dossier. Rappelons également que la contribution du Cégep s'élève à 2,2 M\$ incluant 900 000 \$ déjà investis dans les études et les travaux préparatoires.

« Pour le moment, la piscine demeure inaccessible par mesure préventive, compte tenu des conditions de vétusté, de conformité et de sécurité. Les plans et devis étant valides pour une période limitée, et les coûts de la main-d'œuvre et des matériaux ne cessant d'augmenter, il m'apparaît primordial que le dossier avance à vitesse grand V. De plus, les effets néfastes de la fermeture se font sentir dans la communauté depuis maintenant près de deux ans, notamment en termes de sécurité aquatique. La piscine du Cégep constitue la seule piscine publique intérieure disponible dans un rayon de 65 kilomètres, et dessert les communautés des MRC de Kamouraska et de L'Islet », conclut M. D'Anjou.

Protéger les terres, soutenir la relève

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) se réjouit du dépôt du projet de loi visant à protéger le territoire agricole, et à soutenir l'établissement des jeunes agriculteurs. Ce texte législatif introduit des mesures concrètes pour garantir l'accès aux terres agricoles, enjeu majeur pour la relève.

Parmi ces mesures, on compte une taxe sur les terres en friche, un registre des transactions foncières, et des mécanismes anti-spéculation incluant l'interdiction d'achat par des fonds d'investissement.

« L'accès à la terre est l'un des plus grands défis pour les jeunes agriculteurs. Ce projet de loi marque une étape cruciale pour lutter contre la spéculation foncière et protéger les terres cultivables », affirme David Beauvais, président de la FRAQ. Avec une meilleure transparence, et des incitatifs pour exploiter les terres qui ne le sont pas, les jeunes agriculteurs

bénéficieront d'un environnement plus favorable à leur établissement.

La FRAQ souligne également l'importance du rôle renforcé de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), désormais dotée de nouveaux pouvoirs de sanction administrative. Cette évolution, couplée aux nouvelles mesures fiscales, vise à encourager une utilisation optimale des terres agricoles, tout en soutenant la souveraineté alimentaire du Québec.

La Fédération appelle les parlementaires à soutenir unanimement cette initiative. (M.L.)



Un milieu d'apprentissage unique

C'est un défi pour toi d'intégrer le marché du travail?

Mais tu veux aller de l'avant! Viens nous voir!

Nous t'accompagnerons dans un projet de préparation à l'emploi en te faisant vivre une expérience réelle de travail.

Pendant 20 semaines, tu pourras explorer diverses facettes de l'emploi et découvrir tes capacités.

De plus, tu recevras une allocation supplémentaire pour vivre une belle expérience avec notre équipe (soit 20 heures par semaine).

*Certaines conditions s'appliquent.

Tu peux contacter madame Johanne Hudon, intervenante aux Ateliers Mon-Choix, par courriel ateliersmon-choix@videotron.ca ou par téléphone **418 308-1088**

Avec la participation financière de :





Vos circulaires

EN CAHIER DÉTACHABLE

À CONSERVER



Le **Placoteux**

Nous couvrons
100%
des foyers des
MRC de
Kamouraska
et de l'Islet

**Publiez et
distribuez**
vos circulaires
au meilleur prix!

19 601
EXEMPLAIRES

**ENTIÈREMENT
DISTRIBUÉS par
POSTES CANADA**

POUR PLUS
D'INFORMATION :

Hélaine Pettigrew
418 492-2706, p. 108
helaine@leplacoteux.com



POUR PLUS DE **SPÉCIAUX**
CONSULTEZ LA CIRCULAIRE EN LIGNE

CAMILLEDUMAIS.COM/CIRCULAIRE/



55%
DE RABAIS

SUR VOS COMMANDES
DE TOILE OPAQUE,
SEMI-TRANSPARENT
ET STORE ALTERNÉ
DE LA MARQUE ALTEX



BAS PRIX

169
/PI²

PLANCHER SPC
Une boîte couvre 28,365 pieds carré
002-3774.....Quehoa



BAS PRIX

99¢
/PI²

PLANCHER LAMINÉ
8 MM AC3
Une boîte couvre 24,67 pieds carré
001-9731.....Freesia

RABAIS 36%

39⁹⁷

Prix sugg.: 62,98
ÉTAGÈRE
5 TABLETTES
EN MÉTAL
70 X 35 X 15 PO
002-4258

NOUVEAUTÉ



DÉTAILS EN MAGASIN !

BAS PRIX

229

Prix sugg.: 2,58
CALFEUTRANT SILICONE
ALEX PLUS
008-1689.....300 ml / Blanc



20%
DE RABAIS

SUR VOS COMMANDES
DE CÉRAMIQUE
CENTURA

VENEZ DÉCOUVRIR
NOTRE VARIÉTÉ DE COLLECTION !



BAS PRIX

À PARTIR DE
309

PINCEAU ANGULAIRE
PRO SELECT
051-5511.....2 po.....3,09
051-5520.....2-1/2 po.....3,99



RABAIS 22%

18⁸⁷

Prix sugg.: 24,48
COMPOSÉ À JOINTS
CGC SHEETROCK
005-3853.....4,5 L



30%
DE RABAIS

SUR LA PEINTURE
SICO ÉVOLUTION
DE TOUTS LES FORMATS
EN INVENTAIRE

VALABLE DU 13 AU 26 FÉVRIER 2025



ENSEMBLE ÉCONOMIQUE

16⁹⁷

Prix sugg.: 20,98
ENSEMBLE DE PEINTURE GOLDEN TOUCH
051-5900



RABAIS 15%

329

Prix sugg.: 3,88
RUBAN À MASQUER VERT
041-0562.....24 MM

Autres formats disponibles en magasin.



NOUVEAU

DEWALT

BAS PRIX

225⁹⁹

Prix sugg.: 239,99

VISSEUSE CHOC HYDRAULIQUE
SILENCIEUSE SANS FIL 20V MAX XR
DE 1/4 PO (OUTIL UNIQUEMENT)
DCF870B



RABAIS 14\$

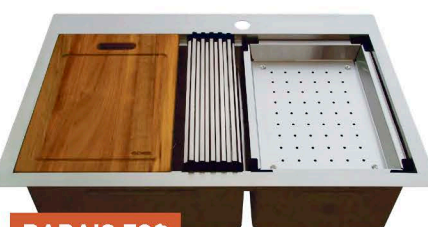
125⁹⁹

Prix sugg.: 139,99

VISSEUSE CHOC 1/4 PO ATOMIC 20V MAX
INCLUANT BATTERIE ET CHARGEUR
DCF809D1



DEWALT

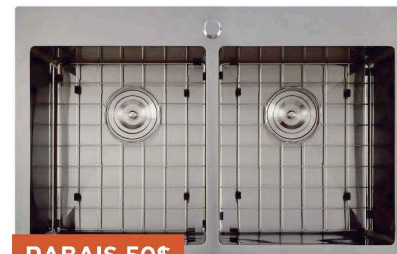


RABAIS 70\$

349⁹⁷

Prix sugg.: 419,98

ÉVIER DE CUISINE DOUBLE HANKO
ACIER INOXYDABLE, 31 X 20 X 9 PO
002-0803



RABAIS 50\$

209⁹⁷

Prix sugg.: 259,98

ÉVIER DOUBLE LIXIA
ACIER INOXYDABLE, 1 TROU
002-0851

DEWALT

RABAIS 100\$

1199⁹⁹

Prix sugg.: 1299,99

SOUFFLEUSE À NEIGE 21 PO 60V MAX
INCLUANT 2 BATTERIES DCB612
ET 2 CHARGEURS DCB1104
DCSNP2142Y2



INTER
DISTRIBUTION

RABAIS 15%

139⁹⁷

Prix sugg.: 165\$

ROBINET DE CUISINE
NICKEL BROSSÉ
774600188



RABAIS 25%

111⁹⁷

Prix sugg.: 149,98

ROBINET DE CUISINE EN
ACIER INOXYDABLE, NOIR
002-1437

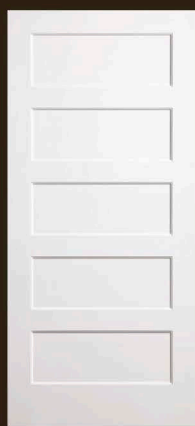


RABAIS 10\$

82⁹⁸

Prix sugg.: 92,98

PORTE INTÉRIEURE
ORO CONMORE
063-5310



BAS PRIX

À PARTIR DE
25⁹⁷

BÂTI DE PORTE
060-2923 3-9/16 po 25,97
060-2914 4-9/16 po 29,97



RABAIS 50\$

229⁹⁷

Prix sugg.: 279,98

ROBINET D'ÉVIER
AVEC BEC RÉTRACTABLE
CHROME
075-9878



RABAIS 30\$

179⁹⁷

Prix sugg.: 209,98

TOILETTE
CUVETTE ALLONGÉE
MONOBLOC À DOUBLE CHASSE
002-2068



RABAIS 17%

849

Prix sugg.: 10,28

MDF B4F PRE-PEINT
1/2 X 4-1/2 PO X 8 PI
772550970



RABAIS 20%

749

Prix sugg.: 9,37

MDF B4
5/8 X 2-3/4 PO X 7 PI
772550560



BAS PRIX

349

BÛCHES ÉCOLOGIQUES
8 PAR PAQUET
080-3160



BAS PRIX

64⁹⁷

Prix sugg.: 94,98

ENSEMBLE DE LEVIERS POUR
PORTES PRIVÉES ET DE PASSAGE
4 PAR PAQUET
002-2732 Noir mat
002-2737 Chrome satiné



CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé
et ne manquez rien de
l'actualité en vous inscrivant
à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre



Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Bernard Généreux exige la réouverture immédiate du Parlement

Alors que le Canada est aux prises avec une crise politique interne et des menaces tarifaires et d'annexion de la part des États-Unis de Donald Trump, le député conservateur de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup Bernard Généreux exige, à l'instar de son chef, la réouverture du Parlement canadien, afin que les députés puissent débattre des enjeux de l'heure.

JOSÉ SOUCY

Rappelons que Justin Trudeau a suspendu les travaux du Parlement jusqu'au 24 mars, après avoir annoncé le 6 janvier dernier qu'il quitterait ses fonctions une fois que son parti lui aurait trouvé un successeur. Le premier ministre a également écarté l'idée de rappeler le Parlement,

affirmant que le gouvernement avait pour le moment « tous les outils » pour riposter à l'attaque tarifaire de l'administration Trump. « Non seulement c'est inacceptable de laisser fermer le Parlement, mais c'est également antidémocratique, surtout venant d'un chef qui a déjà annoncé sa démission », explique Bernard Généreux au Placoteux.

Même si l'application des menaces tarifaires du président Trump envers le Canada a été repoussée d'un mois, le député estime que leurs impacts potentiels doivent être débattus à la Chambre des communes. « J'ai rencontré quelques entreprises du secteur, et les inquiétudes sont grandes. Si les tarifs deviennent une réalité, il y aura plusieurs pertes d'emplois dans la région. Nous devons rapidement travailler sur un plan d'aide, et pour cela, nous devons être en mesure d'en débattre au Parlement », ajoute-t-il.

Dans une récente déclaration écrite, le chef du NPJ Jagmeet Singh a également exigé le rappel du Parlement. « Le Canada

n'a pas à laisser les tarifs douaniers de Trump nuire aux travailleurs canadiens ordinaires. Il est urgent que le Parlement soit prêt à apporter une aide financière aux travailleurs touchés, et que nous protégions autant d'emplois que possible en veillant à ce que les contrats et les emplois soient attribués à des travailleurs canadiens. »

Un risque pour les libéraux

Si le Canada devait être soumis à des tarifs douaniers, le gouvernement ne pourrait pas instaurer des mesures impliquant de nouvelles dépenses, puisque celles-ci devraient obligatoirement obtenir l'aval des législateurs alors que le Parlement est prorogé.

Or, abréger la prorogation entraînerait l'ouverture d'une nouvelle session parlementaire, nécessitant un discours du Trône lu par la gouverneure générale.

Même si ce discours pourrait être bref, et à la discrétion du premier ministre en raison de la situation, il est traditionnellement suivi d'un vote de confiance, où l'opposition pourrait faire tomber le gouvernement, et ce, au moment où le Parti libéral est en pleine course au leadership, donc en position de faiblesse.



Bernard Généreux. Photo : Archives Le Placoteux

La MRC de L'Islet adopte sa première Politique environnementale

Le conseil de la MRC de L'Islet a adopté sa première Politique environnementale, fruit d'une démarche collaborative importante portée par le comité Demain L'Islet, composé de jeunes citoyens du territoire. La Politique s'articule autour de cinq grands axes prioritaires, soit un territoire résilient, un système alimentaire viable, une population en santé, une économie responsable, et un milieu conscientisé et mobilisé.

En 2018, dans le cadre de l'édification de la Politique jeunesse de la MRC de L'Islet, les jeunes citoyens avaient exprimé leur volonté de voir leur région se mobiliser face aux défis environnementaux et climatiques futurs. Dans le but de concrétiser cette aspiration, la MRC a mis en œuvre la démarche Demain L'Islet, propulsée par un comité de jeunes résidents du territoire.

Plus de 700 citoyens ont contribué à la réflexion collective visant à créer la première Politique environnementale de la MRC de L'Islet, dont un grand nombre de jeunes âgés de 15 à 29 ans. Accompagné de la facilitatrice en intelligence collective Virginie Guibert, le comité Demain L'Islet a tenu des consultations publiques et des sondages auprès de la population, en plus de participer à des ateliers de co-création. Il est désormais possible de consulter la Politique au mrcislet.com/politique-environnementale.

La démarche Demain L'Islet et l'élaboration de la Politique environnementale sont rendues possibles grâce au soutien du Secrétariat de la jeunesse, dans le cadre du Programme des Stratégies jeunesse en milieu municipal.

Source : MRC de L'Islet



SALLE André-Gagnon

UNE PROGRAMMATION HORS LES MURS

Promo St-Valentin
25%
de rabais*



MEHDI CAYENNE
ANIMAL CHIC
Chanson

VENDREDI
21 fév.
20 h

Théâtre des Prés de
Saint-Germain-de-Kamouraska

*La promotion est valide du 5 au 15 février.

Partenaire de saison 

www.salleandregagnon.com
www.ticketpro.ca | 1 866 908-9090
Métro Plus Label à La Pocatière : 418 856-3827

AUTOMOBILES CHRISTIAN DIONNE

110, route 230 Est, Saint-Philippe
418 863-3972
www.autochristiandionne.com

<p>2018 GMC SIERRA 1500 4X4</p>  <p>Boîte de 8 pieds, 5.3 L, air climatisé, bien équipé. Seul. 120 500 km C09-1423</p> <p>21 995\$</p>	<p>2017 NISSAN TITAN SV 4X4 CREW/CAB</p>  <p>Automatique, 8 cylindres, 5.6 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 132 001 km C09-1406</p> <p>19 995\$</p>	<p>2014 FORD F-150 XLT 4X4</p>  <p>5.0 L, automatique, roues alliage, air climatisé, tout équipé. Seul. 105 101 km C09-1435</p> <p>19 995\$</p>	<p>2014 DODGE RAM 1500 BIG HORN 4X4</p>  <p>5.7 L, Crew Cab, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 133 101 km C09-1419</p> <p>18 995\$</p>
<p>2014 DODGE RAM 1500 4X4 CREW/CAB</p>  <p>Automatique, 5.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 141 130 km C09-1368</p> <p>18 995\$</p>	<p>2013 FORD F-150 XLT 4X4 CREW/CAB</p>  <p>5.0 L, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 136 464 km C09-1416</p> <p>18 995\$</p>	<p>2014 FORD F-150 XTR 4X4</p>  <p>4 portes, 5.0 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 191 201 km C09-1428</p> <p>13 995\$</p>	<p>2012 DODGE RAM 1500 SLT 4X4</p>  <p>4.7 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 146 200 km C09-1400</p> <p>13 995\$</p>
<p>2015 KIA SORENTO LX 4X4</p>  <p>6 cylindres, 3.3 L, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 125 101 km C09-1405</p> <p>11 995\$</p>	<p>2014 JEEP COMPASS NORTH EDITION 4X4</p>  <p>4 cylindres, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 168 201 km C09-1382</p> <p>7 995\$</p>	<p>2012 FORD TRANSIT CONNECT XLT</p>  <p>5 portes, automatique, 4 cylindres, air climatisé, bien équipé. Seul. 147 323 km C09-1434</p> <p>8 995\$</p>	<p>2011 JEEP WRANGLER SPORT 4X4</p>  <p>6 vitesses, 6 cylindres, 2 portes, toit dur. Seul. 158 821 km C09-1352</p> <p>13 995\$</p>
<p>2008 JEEP WRANGLER SPORT 4X4</p>  <p>6 cylindres, automatique, air climatisé, roues alliage, tout équipé, 2 toits. Seul. 140 998 km C09-1371</p> <p>11 995\$</p>	<p>2015 TOYOTA COROLLA LE</p>  <p>Automatique, 4 portes, air climatisé, 4 cylindres, tout équipé. Seul. 144 724 km C09-1429</p> <p>12 695\$</p>	<p>2016 KIA SOUL EX</p>  <p>5 portes, automatique, air climatisé, roues alliage, 4 cylindres. Seul. 149 000 km C09-1432</p> <p>9 995\$</p>	<p>2013 DODGE DART SXT</p>  <p>4 portes, manuelle 6 vitesses, 2.0 L, air climatisé, roues alliage, tout équipé. Seul. 129 265 km C09-1424</p> <p>5 995\$</p>



Avis de décès

Lucien Chamberland (1934-2025)
Saint-Pascal

Au CHSLD Brassard de Saint-Michel-des-Saints le 4 février 2025, est décédé à l'âge de 90 ans et 11 mois M. Lucien Chamberland, conjoint de feu Mme Solange Lévesque; fils de feu Mme Joséphine Barbeau et de feu M. Alphonse Chamberland. Il demeurait à Saint-Michel-des-Saints, autrefois à Saint-Pascal, Kamouraska. **Le service religieux a été célébré le samedi 8 février 2025 à 15 h, en l'église de Saint-Pascal, et de là au crématorium. Les cendres seront déposées ultérieurement au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.**

Il laisse dans le deuil ses fils : Gaëtan (Linda Ferland), Normand (Céline Baril), Mario (Nadia Belkessam); ses petits-enfants : Cynthia (Martin Côté), Nadia (Eric Poirier), Mathieu (Florence-Mathilde Paradis), Léa, Mahée; ses arrière-petits-enfants : Léticya, Benjamin, Mélodie, Léa, Leif; les filles de madame Lévesque : Linda (Charles Michaud), Manon (Nelson Dumais) et leurs enfants et petits-enfants; sa sœur, Anna-Marie (feu Hervé Bernier). Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Chamberland et Lévesque ainsi que ses ami(e)s.

La famille désire remercier le personnel du CHSLD Brassard pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à Diabète Québec, 3750, boul. Crémazie E, suite 500, Montréal (Québec) H2A 1B6.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Georges-Henri Moreau (1941-2025)
Saint-Philippe-de-Néri

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière le 23 janvier 2025, est décédé à l'âge de 83 ans M. Georges-Henri Moreau, ami de Mme Colombe Boucher; fils de feu Mme Florence Noël et de feu M. Adélar Moreau. Il demeurait à Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 15 février 2025 de 12 h à 14 h 45. Le service religieux sera célébré le jour même à 15 h, en l'église de Saint-Philippe-de-Néri et de là au columbarium de la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Sylvie (Michel Gingras), Nathalie, Sylvain (Véronique Michaud), Dominic (Marlène Rivard) et leur mère, Gabrielle Lecours; son amie, Colombe Boucher et son fils, Karl Chenard (Isabelle Morin); ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants. Il était le frère de : Irène, feu Marie-Ange, feu Lucille, feu Marie-Alice, feu Albert (Nicole Lespérance), feu Marguerite, feu Lyne, feu Isabelle, Ghislaine (feu Jean-Marie Rioux), Johanne (Léo Lemay), Germaine (Richard Drapeau), Marlaine (Richard Paquet). Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Moreau, Boucher et Lecours ainsi que ses ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel du CLSC de Saint-Pascal et de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Annette Lévesque (1948-2025)
Lévis

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 22 janvier 2025, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Annette Lévesque, épouse de feu M. Gilles D'Astous. Elle était la fille de feu Mme Marie-Jeanne Richard et feu M. Paul-Eugène Lévesque. Elle demeurait à Lévis et était native de Saint-Germain de Kamouraska.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Jérôme D'Astous, Nicolas D'Astous et Mélissa D'Astous (Jean-François LaFrance); ses petits-enfants : Arièle D'Astous (Charles-Antoine Brideau), Émile D'Astous, Flavie LaFrance et Maxence LaFrance; ses frères et sœurs : feu Cécile (feu Roger Pelletier), Adrien (feu Fernande Soucy), Yvon (Simone Voyer), Robert (Francine Duval), Rita (feu Jean-Marie Gagnon), Henri (Hélène Pelletier), Aline (Gérald Croteau), feu Lorraine (Jean-Claude Ouellet), Simon (Colette Lord), Suzanne et Camille (feu Marjolaine Laplante); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille D'Astous. Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces, autres parents et amis.

Remerciement au personnel de l'Hôtel-Dieu-de-Lévis pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathies peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

La famille vous accueillera au complexe Blais, Gilbert & Turgeon, 6100, boul. Wilfrid-Carrier, Lévis, Québec, le dimanche 16 février 2025 à compter de 11 h. Une Liturgie de la Parole suivra à 15 h à la chapelle du complexe.



Avis de décès

Marie-Ange Soucy Dionne (1926-2025)
Mont-Carmel

Au Centre d'hébergement D'Anjou de Saint-Pacôme le 25 janvier 2025, est décédée à l'âge de 98 ans et 11 mois Mme Marie-Ange Soucy, épouse de feu M. Léonard Dionne; fille de feu Mme Lumina Lévesque et de feu M. Antoine Soucy. Elle demeurait à Saint-Pacôme, autrefois à Mont-Carmel, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 14 février 2025 de 19 h à 21 h et le samedi 15 février de 9 h à 10 h 40. Le service religieux sera célébré le samedi 15 février à 11 h, en l'église de Mont-Carmel et de là au crématorium. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Benoît (Pierrette Lacourse), Françoise (feu Jean-Marc Roussel), Nicole, feu Denis (Estelle Dionne), Normand (Pauline Milliard), Donald (France Dionne), feu Claude, feu Richard, feu Madeleine (Yvon St-Jean), feu Louis, Lucille, Louise (Jean Robichaud), Pierre (Hélène Pelletier), feu France (Yvon Guy), Sylvie (Carol Bouchard); ses 23 petits-enfants; ses 31 arrière-petits-enfants; ses 2 arrière-arrière-petits-enfants; ses sœurs : Fernande, Betty, Pauline; ses filleuls, filleules, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Soucy et Dionne ainsi que ses ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel soignant du Centre d'hébergement D'Anjou ainsi qu'à Dre Marie-Ève O'Reilly-Fromentin pour tous les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, 1201, 6^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 ou à la Société canadienne du cancer, 5151, boul. de l'Assomption, Montréal (Québec) HT 4A9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Gisèle Dionne Gagné (1928-2025)
Saint-Bruno-de-Kamouraska

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme le 1^{er} février 2025, est décédée à l'âge de 96 ans et 8 mois Mme Gisèle Dionne, épouse de feu M. Clément Gagné; fille de feu Mme Magella Emond et de feu M. Erce Dionne. Elle demeurait à Saint-Pascal, native de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le jeudi 13 février 2025 de 19 h à 21 h et le vendredi 14 février dès 11 h. Le service religieux sera célébré vendredi le 14 février à 14 h, en l'église de Saint-Bruno, suivi de l'inhumation à une date ultérieure au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : feu Jean-Yves (Ginette Sénéchal), Clémence (Émile Lévesque), Richard (Lise Fournier), Sylvie (Jean Caron), Sylvain (Élaine Lévesque), Renaud (feu Ida St-Jacques), Monyse, Kathleen (feu Daniel Couture), Magalie (André Morand); ses 20 petits-enfants; ses 30 arrière-petits-enfants et son arrière-arrière-petite-fille. Elle était la sœur de : feu Roland (feu Suzanne Beaulieu), feu Marcel, feu Géraldine (feu Alphonse Gagné), Rosaire (Camilla Gagné), feu Elphège (feu Réjeanne Landry), Monique (feu Rosaire D'Anjou), feu Guy (feu Lucille Desjardins), feu Rodrigue (Simone Roy), Yolande (feu Victor Hudon), Gilles (Estelle Lévesque), feu Marie-Berthe, Clément (Andrée Lavoie), feu Camille (feu Josette Guérette) (Suzanne Thériault), Rosanne (feu Rosaire Lévesque), Marcelin (Jocelyne Gagné), Mariette (feu Emmanuel Labonté), Claudette (feu Réal Morin) (feu Louis Daly), Louise (feu Jacques Brassard) (Roger Villeneuve), Renée (feu Pierre Peloquin) (Mike Cuff), Lucien, Hélène (Marc-André St-Onge); la belle-sœur de : feu Edmond (feu Annette Bernier), feu Jérôme (feu Thérèse Ouellet), feu Roland (feu Lucienne Briand) (feu Aline Thériault), feu Marguerite (feu Aimé Morin), feu Daniel (Denise Deschênes), Camilla (Rosaire Dionne), Jean-Léon (feu Gretta Lalemand), Monique (feu Richard Larrivière), feu Florence (feu Jean-Guy Laliberté), Denise (feu Robert Gamache), Guy (Claudette Lajoie). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

Des remerciements sont adressés au personnel des Résidences Labrie de Saint-Pascal ainsi qu'au personnel du Centre D'Anjou pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC En L'Honneur/En Mémoire, CP 460 SUCC K, Toronto (Ontario) M4P 9Z9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Patricia Gamache (1985-2025)
Saint-Denis-De La Boutellerie

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 11 janvier 2025, est décédée à l'âge de 39 ans et 4 mois, Mme Patricia Gamache conjointe de M. Sébastien Migneault. Fille de M. Michel Gamache et feu Mme Lorraine Fournier, elle demeurait à Saint-Denis-De La Boutellerie.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 15 février 2025, de 12 h à 14 h 55. Une cérémonie d'adieu sera célébrée ce même jour à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium.

Elle laisse dans le deuil son conjoint Sébastien; ses enfants : Mike, Rebecca, Derek, Laurie, Nathan, Kathya, Léa, Sarah-Maude et Élianne; son père Michel Gamache; son père Michel Gamache (feu Lorraine Fournier); son beau-père Jean-Louis Migneault; sa belle-mère Denise Beaulieu (Roger Dionne); ses belles-sœurs : Caroline Migneault (Steve Sirois) et Sonia Migneault (Yvon Thériault). Sont aussi affectés par son départ ses oncles et tantes des famille Gamache et Migneault; ses cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille tient à remercier les membres du personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec et ceux de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Pour renseignements :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Geneviève St-Pierre Blanchette (1932-2025)
La Pocatière

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 11 janvier 2025 est décédée à l'âge de 92 ans et 10 mois Mme Geneviève St-Pierre épouse de feu M. Benoît Blanchette. Fille de feu M. Raoul St-Pierre et feu Mme Maria Gamache, elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

Les funérailles ont eu lieu en la chapelle du Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 8 février 2025 et de là, les cendres ont été déposées au columbarium.

Elle laisse dans le deuil ses filles et ses gendres : Angèle (Jean-Denis Bérubé), Francine (Denis Massé); ses petits-enfants : Audrey Massé (Gabriel Hudon), Rémi Massé (Vanessa Fradette), Sébastien Bérubé (Annie Hodgson), Jérôme Bérubé (Véronique Gagné); ses arrière-petits-enfants : Charles, Rosemarie, Olivier, Nicolas, Alexis, Samuel, Marie-Christine, Anne-Marie, Charli et Noah. Elle était la sœur de : feu Florence (feu Gustave Castonguay), feu Catherine (feu Louis Harton), feu Robert (feu Cécile Lizotte), feu Madeleine (feu Henri Joncas), feu Maurice (feu Thérèse St-Pierre), feu Florida (feu Lucien Bois), feu Raoul (Agnès Pelletier), feu Gisèle (feu Clytes Richard), Gustave (feu Micheline St-Pierre), feu Claude (Cécile Gamache) et Aimé-Edgar (Lynda St-Pierre). De la famille Blanchette, elle était la belle-sœur de : feu Amanda (feu Jean-Baptiste Beaulieu), feu Éva (feu Rosaire Caron), feu Étienne (feu Léona Émond), feu Jeanne-D'Arc (feu Marcel Marcotte), feu Gilberte (feu Henri Lizotte), feu Juliette (feu Fernando Lévesque), Mariette (feu Armand St-Pierre), feu Arsène (feu Monique Landry), feu Joseph (feu Claire Ayotte), Marie-Marthe (feu Eugène St-Pierre), Jeanne (feu Aurèle Miville), Jeannine (feu Fernand Beaulieu) et feu Donald (Carole Langlois). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille remercie la Dre Fromentin, le Dr Nobert, le personnel de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima et celui de la Résidence Hélène Lavoie de La Pocatière pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté ou à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière ou à la Société Alzheimer Bas-Saint-Laurent.

Don en ligne : www.fondationandrecote.ca ou www.fondationhndf.ca ou www.alzheimer.ca/bassaintlaurent/fr

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Chantal Gaudreau (1967-2025)
Rivière-Ouelle

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 2 février 2025, est décédée à l'âge de 57 ans et 7 mois, Mme Chantal Gaudreau épouse de feu M. Alain Bernier et de M. Léo Charest. Fille de feu M. Denis Gaudreau et feu Mme Germaine Gagnon, elle

demeurait à Rivière-Ouelle.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le dimanche 16 février 2025 de 11 h à 13 h 50. Une cérémonie d'adieu sera célébrée ce même jour à 14 h, en la chapelle du Complexe funéraire. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière de Rivière-Ouelle.

Elle laisse dans le deuil son époux Léo; ses filles : Catherine (Samuel Sirois), Alexandra et Mariane; ses petits-enfants : Hayden, Charlie et Xavier; ses belles-sœurs de la famille Bernier : Lucie, Céline (Pierre Demers) et Isabelle (Sylvain Pelletier); ses belles-sœurs de la famille Charest : Line (Denis Richard), Nicole (Daniel Grzela) et Joanne (Daniel Pelletier). Elle était la sœur de feu Nancy. Sont également affectés par son départ ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis des familles Gaudreau, Gagnon, Charest et Bernier.

La famille remercie le personnel de l'hôpital Hôtel Dieu de Lévis, de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima et du CLSC de La Pocatière, pour leur dévouement et les bons soins prodigués à Mme Gaudreau.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima ou à la Fondation André-Côté de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca ou www.fondationandrecote.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Nicole Pelletier Audet (1942-2025)
Saint-Roch-des-Aulnaies

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 27 janvier 2025, est décédée à l'âge de 82 ans et 9 mois, Mme Nicole Pelletier épouse de feu M. Herménégilde Audet. Fille de feu M. François Pelletier et feu Mme Angéline Morneau, elle demeurait autrefois

à Saint-Roch-des-Aulnaies.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le vendredi 14 février 2025 de 14 h à 17 h 30 et de 18 h 30 à 21 h puis, le samedi 15 février 2025 de 9 h 30 à 14 h 20. Le service religieux sera célébré le samedi 15 février 2025 à 15 h, en l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Alain (Jane Audet), Louis-Félix (Johanne Duval), Jean-François (Julie Archambault), feu Caroline et Benoît-Eric (Marie-Claude Duval); ses petits-enfants : Benoît Phillip, Jonathan Daniel, Isabelle Française, Louis-Alexandre, Catherine, Marc-Antoine, Jérémie, Louanne, Raphaël, Eloïse, Jean-Sébastien, Pierre-Olivier, Annabelle et leurs conjoints respectifs; ses 3 arrière-petits-enfants : Noa, Zoé et Clara. Elle était la sœur et la belle-sœur de : feu Marcel (feu Cécile Viau), feu Joseph (feu Florence St-Pierre), feu Françoise (feu Julien Gagnon), Jacques (Olivette Pelletier) et feu Gilles. De la famille Audet, elle était la belle-sœur de : feu Arthur (feu Albertine Carrier), feu François (feu Julienne Cloutier), feu Eugène (feu Olivette Coulombe), feu Gérard (feu Marie-Rose Fortin), feu Béatrice (feu Roland Bégin), feu sr. Marie-Anna srm, feu Charles (feu Florence Chabot), feu Marguerite, feu Pauline (feu Oscar Raymond), feu Thérèse (feu Paul-Émile Larochelle), feu Jean-Marie (Cécile Laverdière), feu Camille (feu Angélique Lapointe), feu Cécile (feu Ovilla Lapointe) et feu Gaétan Goupil (Marie-Paule Quévillon). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille remercie les membres du personnel soignant de la Résidence Labrie de Saint-Pascal, ceux de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière ainsi que son médecin Dr. Josée Rousseau, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima ou à la Fondation André-Côté de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca ou www.fondationandrecote.ca

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.

*Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées*

Au volant, méfiez-vous du froid

La conduite hivernale par temps très froid présente certains risques. L'adhérence des pneus et l'efficacité des produits de déglacage sont particulièrement réduites. Il est donc essentiel, pour la sécurité de tous, que les conducteurs adaptent leur conduite, notamment en conservant une plus grande distance avec les véhicules qui les précèdent.

Par grand froid, le ministère des Transports et de la Mobilité durable épanche des abrasifs plutôt que les fondants généralement utilisés. En effet, les températures très basses réduisent fortement l'efficacité de ces derniers.

En conséquence, le Ministère recommande aux usagers de la route de faire preuve d'une grande prudence, et d'adapter leur conduite aux conditions routières en vigueur. La présence de glace noire sur la chaussée et sur les structures surplombant les cours d'eau risque de vous surprendre.

Conseils de sécurité

Avant de prendre la route, on recommande de se renseigner sur l'état de la

chaussée et sur les conditions de visibilité en consultant l'une ou l'autre des différentes plateformes de Québec 511 (Web, application mobile, téléphone).

Assurez-vous que votre véhicule est bien préparé pour affronter les rigueurs de la saison froide, et qu'il est équipé d'une trousse de secours. Au moment de partir, déneigez et déglez entièrement votre véhicule en faisant le tour des vitres, des rétroviseurs, du toit, du capot, des phares et de la plaque d'immatriculation.

Au volant, il est important d'adapter votre vitesse en fonction des conditions météorologiques et routières, et de garder une distance sécuritaire entre vous et les



La conduite hivernale comporte des défis; la prudence est de mise. Photo : Anne Nygård, Unsplash

autres véhicules. Assurez-vous d'être visible en utilisant correctement le système d'éclairage du véhicule (feux de route, phares antibrouillard et feux de position), particulièrement lorsque la visibilité est mauvaise, notamment en raison de la poudrière.

Enfin, faites preuve de patience à

proximité de véhicules d'entretien hivernal, et veillez à rendre votre propre présence évidente pour les conducteurs de ces mastodontes, lesquels comportent de grands angles morts dont il faut se méfier.

Source : Ministère des Transports et de la Mobilité durable



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT

En collaboration avec la direction générale, la personne effectuera les principales tâches suivantes :

- Exercer les tâches et responsabilités du directeur général et greffier-trésorier en son absence, ou en cas d'incapacité d'agir, ce qui implique d'être constamment informée de l'évolution des dossiers et d'assister aux réunions du conseil.
- Exécuter les tâches et dossiers spécifiques confiés par le directeur général et greffier-trésorier.
- Répondre aux informations demandées par les contribuables et autres intervenants afin de les renseigner sur les règlements, résolutions et autres sujets d'intérêt public.
- Concevoir et mettre en application des systèmes, méthodes et procédures de travail en collaboration avec la personne responsable des ressources humaines.
- Rédiger des projets de règlements et de résolutions et les soumettre au conseil pour approbation.
- Transmettre des dossiers relatifs aux règlements, résolutions, rapports et demandes de subventions requérant l'approbation du ministère concerné.
- Préparer ou réviser des avis de demandes de soumissions, incluant les devis, les publier et procéder à l'ouverture des soumissions reçues.
- Assister le président d'élection à titre de secrétaire d'élection.
- Préparer et assister aux réunions du conseil municipal et des séances de travail à la demande du directeur général ou en son absence.

Exigences du poste

- Diplôme universitaire de 1^{er} cycle en droit, ou en administration avec une formation complémentaire en administration publique.
- Peut-être considéré également : Diplôme d'études collégiales en techniques administratives, option finance.
- Posséder une expérience pertinente de 3 ans dans un poste similaire.
- Connaissance du logiciel comptable PG Mégagest est un atout.
- Avoir une très bonne connaissance de la Suite Office.
- Être motivé(e), autonome, minutieux(euse), discret(ète) et proactif(ve).
- Sens des responsabilités et autonomie, rigueur et assiduité et dynamisme.
- Capacité de travailler en équipe.
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit.

Conditions et salaire

- Poste permanent
- 35 h par semaine
- Salaire et avantages sociaux compétitifs (REER collectif jusqu'à 6 % portion employeur)
- Horaire estival incluant les vendredis après-midi de congé
- 3 semaines de vacances payées une fois la première année complétée (4 semaines dès la 4^e année)

L'entrée en fonction de la personne pourra se faire rapidement.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 21 février 2025 avant 14 h au bureau de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli ou par courriel à stephen.lord@saintjeanportjoli.com



OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR(TRICE) DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Sous l'autorité du directeur général le (la) titulaire de ce poste devra :

De façon générale :

- Superviser le département de la vie communautaire en matière de loisir et de culture en proposant des orientations budgétaires et projets à prioriser.
- Assurer un support et un suivi aux organismes du milieu en matière de subventions municipales.
- Coordonner les réunions des comités municipaux (MADA, Loisirs, Culture) et les assister dans l'organisation des différentes activités prévues au cours de l'année.

De façon plus spécifique :

A) LOISIR

- Superviser la réalisation d'un programme de camp de jour en saison estivale.
- Coordonner la mise en place des activités sportives en saison estivale.
- Planifier le développement et gérer les équipements communautaires et de loisir de la municipalité.
- Assurer le lien avec les organismes de loisirs.

B) CULTUREL

- Être responsable de l'actualisation de la politique culturelle et du suivi des ententes avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec et de la MRC de L'Islet.
- Siéger au conseil d'administration de la Corporation des Fêtes et événements (COFEC).
- Assurer la gestion et l'entretien des œuvres appartenant à la municipalité en fonction des ententes avec les partenaires.
- Assurer le lien avec les organismes à vocation culturelle.

C) COMMUNAUTAIRE

- Être responsable de l'actualisation de la politique familiale et MADA et du suivi du plan d'action.
- Recommander au conseil municipal des actions en matière de support et de reconnaissance aux organismes.
- Assurer le lien avec les organismes à vocation communautaire.

Exigences du poste

- Posséder une formation collégiale ou universitaire pertinente et/ou expérience dans le domaine du loisir et/ou culturel ou toute autres domaines connexes.
- Excellentes aptitudes en gestion des ressources humaines, financières et matérielles.
- Excellent sens du service client et entregent.
- Sens des responsabilités et autonomie, rigueur et assiduité, dynamisme et leadership.
- Créativité, maîtrise des logiciels informatiques courants (suite Office) et polyvalence dans le travail.
- Facilité à créer des liens intergénérationnels.
- Capacité de travailler en équipe
- Aptitudes en gestion de projets.
- Maîtrise du français parlé et écrit

Conditions et salaire

- Poste permanent • 35 h par semaine
- Salaire et avantages sociaux compétitifs (REER collectif jusqu'à 6 % portion employeur)
- Horaire estival incluant les vendredis après-midi de congé
- 3 semaines de vacances payées une fois la première année complétée (4 semaines dès la 4^e année)

L'entrée en fonction de la personne pourra se faire rapidement.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 21 février 2025 avant 16 h au bureau de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli ou par courriel à stephen.lord@saintjeanportjoli.com

Les Arts de la scène saluent les artistes émergents

Les Apéros de la relève proposaient trois prestations cet hiver, avec toujours le même objectif d'offrir aux artistes locaux et émergents une scène dédiée et un auditoire sensible, et de faire découvrir de nouveaux talents aux spectateurs, en collaboration avec le Carrefour Région Montmagny et l'École internationale de musique de Montmagny (ÉIMM).

Le 18 janvier dernier, le chansonnier Alex BT — Alexandre Bélanger Thibault, originaire de Sainte-Apolline-de-Patton, a assuré la première partie du spectacle de *Heart of Gold – Hommage à Neil Young*, avec des reprises de chansons populaires et un échantillon de ses propres compositions, dont *J'suis pas un cowboy*, qui a

obtenu un succès remarquable sur les plateformes d'écoute. Deux autres Apéros sont au programme d'ici la fin de la saison.

Se délier des jambes en mode swing

Les spectateurs sont conviés dès 13 h 30 au Cabaret Cogeco le dimanche 23 février, pour prendre part à un cours d'introduction au lindy hop (swing) d'une

durée d'environ une heure. Les professeurs Martin Otabé et Mariève Giroux, de la communauté de danse du Kamouraska les Saint-Swingeux, offriront cette formation ludique gratuitement.

Cette activité précédera le spectacle *Sur la route*, de l'artiste française établie à Montréal Christine Tassan qui débute à 15 h. Avec ses musiciennes Imposteures, Christine bourlingue son jazz manouche depuis 20 ans. Elle a parcouru les scènes du monde entier à travers des tournées épiques, et c'est en chansons et par le biais d'anecdotes qu'elle se racontera.

Instruments à cordes à l'honneur

Le sextuor Wooden Shapes sera à Montmagny le dimanche 9 mars à 15 h à la salle Promutuel Assurance. L'ensemble contemporain propose de revisiter en mode instrumental des airs rocks et

populaires de groupes tels que Queen, Iron Maiden, Metallica, Black Sabbath, Pink Floyd, et bien d'autres. Violon, violoncelle et contrebasse donnent un éclat nouveau à ces airs classiques.

Ils seront précédés, sur le coup de 14 h au Cabaret Cogeco, du pianiste Philippe Gendron, apprenti musicien depuis l'âge de six ans, qui offrira à l'auditoire des pièces des répertoires jazz, blues et pop-rock. Philippe poursuit présentement ses études en musique, profil Jazz-Pop, au Cégep de Sainte-Foy. Il continuera son parcours de formation à l'université l'an prochain. Il est lui-même professeur à l'École internationale de musique de Montmagny depuis quelques mois, après avoir été un élève assidu de cette même école pendant de nombreuses années.

Source : Les Arts de la scène

Un souper pour l'amour et la bonne cause

Le comité Philifest 456 organise un souper-bénéfice de la Saint-Valentin, pour soutenir la prochaine édition du festival qui se tiendra du 26 au 29 juin à Saint-Philippe-de-Néri.

« C'est une belle occasion de célébrer l'amour tout en contribuant à la vitalité de notre festival », affirme Chantal Ouellet, agente communautaire et loisirs. Le souper se déroulera le samedi 15 février dès 18 h, au Centre municipal. Les participants pourront déguster une fondue bœuf et poulet, accompagnée de pommes de terre, légumes, fromages, pain, trempette et dessert, le tout pour 30 \$ par personne.

Les convives devront apporter leur service à fondue, ainsi que le combustible nécessaire. Un service de bar sera également disponible sur place. Les cartes sont en vente au bureau municipal ou auprès de Ghislain Émond.

Le comité Philifest 456 invite couples, amis et familles à se joindre à l'événement pour partager un moment chaleureux tout en soutenant le financement du festival. Pour plus d'informations, contacter le bureau municipal de Saint-Philippe-de-Néri au 418 498-2744. (M.L.)

VOTRE COUP DE CŒUR de la semaine

Amateurs de tacots, à vos marteaux!

Les amateurs de tacots ont rendez-vous à La Pocatière le 22 février pour un atelier de fabrication de boîtes à savon.



Organisée par les Services récréatifs, culturels et communautaires de la Ville, cette activité permettra aux participants de construire un véhicule sécuritaire et performant en vue de la première édition officielle de la course de tacots, prévue le 13 septembre dans le cadre de la Fête des Pocatois. Ingéniosité et créativité seront à l'honneur lors de cette rencontre qui s'annonce aussi éducative que ludique.

Inscription sur lapocatiere.ca.

PARTENAIRE SAISON

COOP MONTMAGNY

LES MARCHÉS TRADITIONNELS CAP-SAINT-IGNACE

418 241-5799
adls.ca

LES ARTS DE LA SCÈNE SPECTACLES

JUSQU'AU 16 FÉVRIER, PROFITEZ DE RABAIS COQUINS SUR CES 3 SPECTACLES! CODE : AMOUR * Des conditions s'appliquent.

 STÉPHANE FALLU ASSUMÉ - RODAGE Jeu. 13 fév. 20 h Cabaret Cogeco	 MARIO JEAN LES IMPARFAITS BONHEURS... ET AUTRES TUTTI QUANTI DE LA VIE! Sam. 15 fév. 20 h Salle Edwin-Bélanger	 MIRADA FLAMENCA POR CAMINOS Dim. 16 fév. 15 h Salle Promutuel Assurance
 JEANNE CÔTÉ NOS ROUTES PLEINES DE BRANCHES Ven. 21 fév. 20 h Salle Promutuel Assurance	 JONATHAN ROY SYMPHONY OF DOUBTS Sam. 22 fév. 20 h Salle Edwin-Bélanger	 CHRISTINE TASSAN ET LES IMPOSTEURS SUR LA ROUTE Dim. 23 fév. 15 h Salle Promutuel Assurance

maxi La Pocatière recrute des **Gérant(e)s** de départements

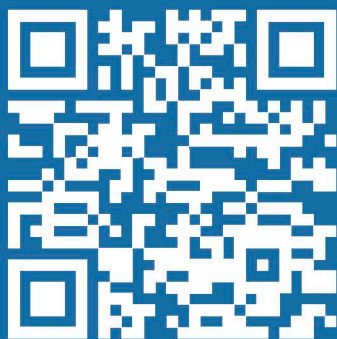
Description de tâches:

- Inspirer et former les collègues pour augmenter la productivité et la rétention.
- Respecter les normes opérationnelles.
- Assurer le rendement et le respect des objectifs financiers du département.
- Dénicher des talents.

Début de poste: dès maintenant.

C'est une **pomme**-mal belle occasion de te joindre à l'équipe!

Pour postuler:



L'impro en vedette au Cégep de La Pocatière

La première édition du 12H impro a rassemblé une centaine de jeunes du primaire, du secondaire et du collégial pour une journée complète dédiée à l'improvisation.

« En plus d'apprendre les techniques de base et d'autres, plus avancées, de l'improvisation, les participants ont eu l'opportunité de travailler sur des compétences essentielles telles que la confiance en soi, la communication, la gestion du stress, la créativité et l'écoute », souligne Phillip Laterreur, conseiller à la vie étudiante au Cégep de La Pocatière et organisateur de l'événement.

L'activité a permis aux étudiants du collégial de transmettre leur passion, et de partager leur expérience avec des plus jeunes. Plus qu'une simple initiation, l'événement visait à faire découvrir l'improvisation sous toutes ses facettes, en proposant aux participants des ateliers et des

matches dans un cadre ludique et inclusif.

L'initiative a connu un bel engouement, attirant des élèves de plusieurs établissements scolaires de la région. « Voir des jeunes s'épanouir, oser et s'inspirer mutuellement dans un contexte aussi bienveillant est très constructif », ajoute M. Laterreur.

L'événement a également permis de mettre en lumière l'improvisation comme élément clé du paysage culturel régional. En favorisant l'échange entre jeunes de différents niveaux scolaires, et en dynamisant la communauté locale, 12H impro s'est imposé comme une occasion unique de développement personnel et collectif. (M.L.)



Avec un tel succès, l'organisation envisage déjà une prochaine édition. Photo : Cégep de La Pocatière

Offre d'emploi

Adjoint(e) administratif(ve)

451960935



Emploi permanent TEMPS PLEIN (jour)

Prolam cherche à compléter son équipe d'administration avec un/une **Adjoint(e) administratif(ve)**.

Tu es une personne organisée, discrète, débrouillarde et autonome. Une opportunité de travailler dans l'environnement stimulant où votre rigueur et votre professionnalisme seront appréciés. Ce poste est pour vous!

Description :

- Effectuer la gestion des comptes payables
- Effectuer les paiements hebdomadaires et mensuels
- Mettre à jour diverses informations (Excel, Logiciel ERP, etc.)
- Effectuer divers calculs
- Effectuer diverses saisies dans le système ERP

Prérequis à l'emploi :

- DEC en secrétariat, bureautique ou comptabilité
- Connaissance en comptabilité
- Capacité de travailler sous pression
- Confidentialité et discrétion



Contacte-nous par courriel au rh@prolamfloors.com

PROLAM

Tu veux une carrière dans un domaine qui sort de l'ordinaire?

On a une place pour toi!

Regarde notre site web pour
nous connaître, voir nos
offres d'emploi et
transmettre ta candidature.



Fais parvenir ton c.v. à
carrieres@fonderiepoitras.com

7429H4124

POITRAS

Des fonds dédiés aux loisirs culturels pour les jeunes de Montmagny-L'Islet

Les Arts de la scène de Montmagny (ADLS) peuvent désormais compter sur un nouveau partenaire financier, avec une subvention de 5000 \$ offerte par l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) de la Chaudière-Appalaches pour offrir des activités culturelles variées à la clientèle adolescente qui fréquente des écoles secondaires de la région.

Grâce à ce financement dédié à un projet d'appui aux groupes musicaux dans les écoles secondaires, une série de cinq ateliers se dérouleront d'ici le 31 décembre. Ils seront offerts par Jérémy Boulet et Félix Guimond du groupe The Wild Palominos, par Rémi Lebel, musicien très actif sur la scène pop-rock, et par Lily Thibodeau, artiste multidisciplinaire. Le but est de parfaire les aptitudes musicales des élèves, et de leur apprendre certains aspects du métier de musicien professionnel.

De plus, par le biais du programme *Appui à l'offre culturelle dans le parcours*



Les élèves de l'École Saint-Cyrille en action lors d'un atelier d'improvisation musicale sous la direction de Frédéric Lebrasseur.

éducatif (de la petite enfance au collégial), la Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications (MCC) a octroyé 40 500 \$ aux ADLS. Ces fonds se déclineront en trois volets. Une série de 18 ateliers d'éveil musical seront offerts par Marimba dans les milieux éducatifs préscolaires. Marimba est une animatrice, une comédienne, une percussionniste et une clown, et elle est aussi diplômée comme éducatrice à la petite enfance.

Parallèlement, une série de quatre ateliers « Aires de jeux/aires de danse » seront offerts dans six écoles primaires de la région par Geneviève Duong et DJ Milimetrik (Pascal Asselin). Pour leur part, les élèves des écoles secondaires Bon-Pasteur de L'Islet, Saint-Paul et la Rencontre à Saint-Pamphile suivront cet automne un parcours de techniques scéniques. Il s'agit de cinq ateliers de 90 minutes qui permettront de s'initier au son, à l'éclairage et à la vidéo.

« Il était naturel pour les ADLS de rechercher du soutien auprès de l'URLS Chaudière-Appalaches pour ce projet puisque nous avons comme mission

commune de favoriser la pratique des loisirs culturels et l'apprentissage des arts », soutient Cynthia Viel, agente de développement de publics et projets scolaires.

« Nous croyons qu'il est important de créer des occasions variées de pratiquer le loisir culturel sur le territoire. Cela favorise l'épanouissement personnel, la créativité

et l'ouverture sur le monde. Les activités culturelles auprès de jeunes contribuent au sentiment d'appartenance et à la prévention de l'isolement », affirme Angie Létourneau, agente de développement en loisir culturel à l'URLS de Chaudière-Appalaches.

Source : Les Arts de la scène

Chœur en hiver 2025 au Camp musical Saint-Alexandre

Le Camp musical Saint-Alexandre accueille la 11^e édition de l'événement *Chœur en hiver 2025*, qui se tient du 9 au 16 février.

À l'initiative de MACV-Productions, cette rencontre célébrant le chant choral réunit une cinquantaine de choristes provenant de l'Europe, et près de trente choristes du Québec. L'objectif premier de la semaine est l'apprentissage de pièces musicales pour ensemble vocal à quatre voix mixtes.

Cependant, cet événement vise aussi à présenter à ces visiteurs un site exceptionnel en plus de permettre la visite de certains attraits touristiques prisés par les gens du vieux continent. Afin de pouvoir constater le résultat de leur travail, une représentation publique ouverte à tous en admission libre aura lieu le samedi 15 février à 16 h à la salle du Haut-Pays, sur le site du camp.



Photo : Camp musical Saint-Alexandre

Les responsables de cet événement, Chantal Vaillancourt et Marc-André Caron, sont des pionniers de l'œuvre tourisme et chant au Kamouraska. Le Camp musical Saint-Alexandre remercie MACV-Productions et souhaite la bienvenue aux visiteurs, qu'ils soient de l'Europe ou du Québec.

Source : Camp musical Saint-Alexandre



**# ON RECRUTE
DÈS MAINTENANT**



NOUS EMBAUCHONS

GESTIONNAIRE DE SITE LA POCATIÈRE

QUART VARIABLE | TEMPS PLEIN

AVANTAGES

- Opportunités de développement professionnel;
- Environnement de travail dynamique et en constante évolution;
- Conciliation travail/famille;
- Régime complet d'assurance collective avec programme de télémédecine;
- 3 semaines de vacances au minimum dès la première année;
- Flexibilité des horaires de travail;
- Participation à des activités organisées par la compagnie.

**SALAIRE À PARTIR DE
62 500\$**

POUR POSTULER

mgenest@heliosom.com



**OPÉRATEUR DE SURFAÇEUSE
LA POCATIÈRE**

POSTE PERMANENT À TEMPS PLEIN

**DÉBUTANT ACCEPTÉ
ET FORMATION
OFFERTE**

**ENVIRONNEMENT
DE TRAVAIL
DYNAMIQUE**

POUR POSTULER

mgenest@heliosom.com

Semaine du 10 février 2025 | leplacoteux.com

0017E0625

SUDOKU

JEU N° 906

7		9						
				9	3			7
		2		8		4		
		6	3		4		8	
				6				
			1			5		4
		4			6		9	
	3	1				6		
8								1

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

5	1	2	6	3	4	7	9	8
8	9	4	5	2	7	1	3	6
3	6	7	9	1	8	4	2	5
4	9	5	8	1	7	3	6	2
1	3	7	2	5	6	9	8	4
2	7	6	5	4	9	8	2	1
6	1	2	8	9	7	4	3	5
7	4	1	2	3	5	6	8	9
9	8	3	6	4	1	8	5	7

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

1. Changer l'aspect de quelque chose.
2. Rabougri — Enlève.
3. Voisin de la sardine — Maillon.
4. Habitants — Vagues.
5. Obtenu — Partisans d'un système favorisant les meilleurs éléments.
6. Fourni — Archipel — Dans ce pays.
7. Obstacle équestre — Roue à gorge — Film célèbre.
8. Sans éclat — Traitement médical.
9. Recouvrir l'ivoire de la racine des dents.
10. Oblige — Faciles.
11. Unité monétaire du Brésil —

VERTICALEMENT

1. Catastrophe — Force paramilitaire irlandaise.
2. Grincheux — Divisions.
3. Disque solaire — Éculé — Allure du cheval.
4. Panier de pêche — Boit de l'alcool.
5. Sainte — Plantes grimpantes.
6. Marque le dégoût — Enchaînement logique — Terme de grammaire.
7. Pure.
8. Pâte à biscuit — Graminée aromatique.
9. Dénudés — Dynamique.

10. Galette suisse — Indique que l'on cite.
11. Mouvement terroriste basque — Étourdi.
12. Triomphe — À lui.

RÉPONSE DU JEU

1	T	R	A	N	S	F	I	G	U	R		
2	O	T	R	A	T	I	N	E				
3	U	N	N	V	A							
4	G	R	A	N	S							
5	E	L	I	S	T							
6	S	E	U	L	I	S	T					
7	E	T	I	E								
8	R	E	V	A								
9	I	C	I									
10	S	E	P									
11	R	E	V	A								
12	S	A	S	S	E	N	E					

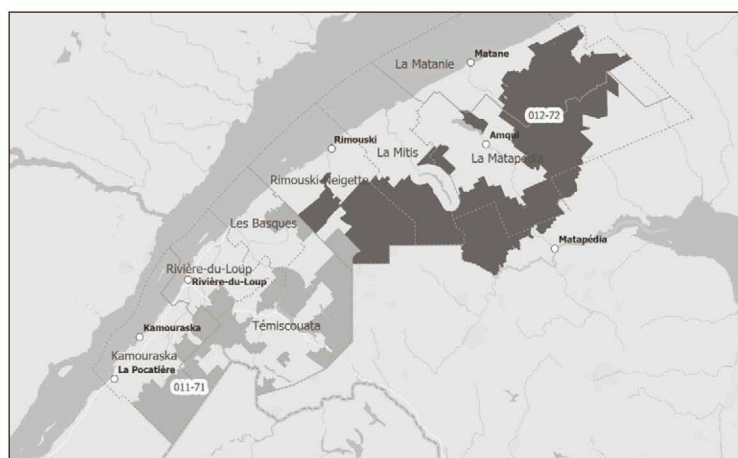
AVIS PUBLIC

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

CONSULTATION PUBLIQUE PLANS D'AMÉNAGEMENT SPÉCIAUX SUR LE TERRITOIRE PUBLIC DU BAS-SAINT-LAURENT DU 12 FÉVRIER AU 10 MARS 2025

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts invite la population à participer à la consultation publique portant sur les plans d'aménagement spéciaux de récupération des bois affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) et par le chablis survenu à la suite de la tempête de vent du 23 décembre 2022 dans le Bas-Saint-Laurent.

Ces plans incluent les secteurs d'intervention potentiels où sont planifiés des travaux de récolte d'arbres affectés ainsi que la localisation des chemins et des autres infrastructures à construire ou à améliorer dans le territoire public des unités d'aménagement 011-71 et 012-72.



Vous avez jusqu'au **10 mars 2025 à 23 h 59** pour transmettre vos commentaires.

Pour consulter les plans et transmettre vos commentaires : Quebec.ca/consultations-foret-bas-saint-laurent

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Pour obtenir des renseignements ou pour prendre un rendez-vous en personne ou en mode virtuel, communiquez avec nous du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 aux coordonnées suivantes :

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Tél. : 418 727-3710, poste 0
bas-saint-laurent.foret@mrfn.gouv.qc.ca



Avis publics

CHEVALIERS DE COLOMB
Saint-Pacôme et Saint-Gabriel - Conseil 10086
 POULET B.B.Q. Les Chevaliers de Colomb - Conseil 10086, vous invitent à un poulet B.B.Q. à emporter. Date : le dimanche 16 mars 2025 de 16h30 à 18h30. Lieu : la salle municipale de Saint-Pacôme. Prix : \$21. Bienvenue à tous. Pour avoir des billets, appelez Donald Emond (418-308-0672).

Saint-Roch-des-Aulnaies - Conseil 10116
 QUILLES-O-TON. Notre prochaine activité, Quilles-oton, aura lieu le 23 février 2025 à la quillethèque

de La Pocatière. 1er tour : 11h à 13h ; 2ème tour : 13h à 15h ; 3ème tour : 15h à 17h.
 Pour informations : Marc-André (418 354-2330), Raymond (418 354-2869) Bernard (418 354-2820) Jean-Luc (418 354-2276)

CLUB DES 50 ANS ET PLUS
Saint-Alexandre
 DINER. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à son dîner suivi de bingo et danse. Il y aura des tirages à la

fin du repas. Date : le mardi le 11 février 2025 à 12h. Lieu : le complexe municipal, 629 route 289, Saint-Alexandre. Prix : 15 \$. Pour information : Réjeanne (418-495-2176) ou Béatrice (418-495-1153 / 418-495-5364.)

SOIRÉE DANSANTE. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à une soirée dansante avec la musique d'Éric Boucher. Un goûter sera servi durant la soirée. Date : le vendredi 28 février 2025 à 8h. Lieu : le complexe municipal, 629 route 289, Saint-Alexandre. Prix : 5 \$. Pour information : Réjeanne (418-495-2176) ou Béatrice (418-495-1153 / 418-495-5364.) Vous êtes tous les bienvenus.

Saint-Pascal
 DINER MENSUEL. Le club des 50 ans et plus vous invite à son dîner mensuel. Date : le jeudi 20 février 2025 à 11 h. Lieu : Resto de la Montagne 2.0. Au menu : potage, tournedos de poulet sauce BBQ, dessert, café. Prix : \$17.00 taxes incluses (pourboire non compris). Bienvenue à tous. Pour inscription : Lucie (418-492-7574) ou Nicole (418-308-0563)

FORMATION. Le club des 50 ans et plus vous invite à une rencontre avec Mme Tougas, de la Caisse Populaire, pour apprendre à utiliser le numérique pour gérer nos choses. Date : le mardi 11 février 2025 à 13h. Lieu : le Centre femmes, sur le boulevard Hébert. Entrée gratuite. Pour assister à la formation, réserver au 418-308-0563 (Nicole Despatis)

CLUB LIONS

Saint-Pascal
 CORRECTION - SOUPER CRABE. Le souper crabe des Lions de St-Pascal (formule à emporter) se tiendra le samedi 19 avril contrairement au 26 avril tel qu'annoncé précédemment.

LES ALCOOLIQUES ANONYMES

Saint-Pascal
 Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE

SOUPER DANSANT et CARTES. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invite à un souper dansant avec l'orchestre Jean-Yves et Denis et une activité de cartes, le dimanche 23 février 2025. Début des activités : à compter de 13h. Lieu : la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Seuls les NON-MEMBRES doivent réserver leur place pour le souper avant le mercredi 19 février 2025, en communiquant avec le 418 359-2826 (laissez votre message). Le coût est de 20,00 \$ pour les membres et 22,00 \$ pour les non-membres.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON
 Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

-La Pocatière
 Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,
-Rivière-du-Loup
 Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE KAMOURASKA-L'ISLET

La Pocatière
 ACTIVITÉS. La Société d'horticulture et d'écologie de Kamouraska- vous invite à 2 activités : un échange de boutures de plantes d'intérieur sur une base volontaire ; suivi d'une conférence de Mme Chloé Gouvêia sur la découverte des légumineuses. Date : le mercredi 19 février 2025 à 19 h 30. Lieu : l'ITAQ, Campus La Pocatière. Léger coût pour les non-membres.



PROVINCE DE QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ DE MONT-CARME
 MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum concernant le règlement de zonage # 340-2025 abrogeant et remplaçant le règlement de zonage # 116-1990 actuellement en vigueur sur le territoire de municipalité de Mont-Carmel.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Adoption des règlements

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement de zonage, qui s'est tenue le 20 janvier 2025, le conseil municipal de la municipalité de Mont-Carmel a adopté par résolution, lors de la séance tenue le 4 février 2025, le second projet de règlement de zonage.
2. Ce règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de l'ensemble du territoire de la municipalité de Mont-Carmel afin que ces dispositions soient soumises à l'approbation des personnes habiles à voter à leur égard, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.
3. Le **Règlement de zonage** contient, entre autres, des normes relatives aux constructions et usages complémentaires ou temporaires, à l'apparence des constructions, aux normes d'implantation des bâtiments, à l'aménagement des terrains, aux clôtures, aux stationnements, aux enseignes, à la protection des rives et des lacs de même que les dispositions relatives aux constructions et usages dérogatoires, à l'entreposage, aux maisons mobiles, etc. Le règlement de zonage a également pour but de diviser le territoire en plusieurs zones afin de déterminer les usages (habitation, commerce, industrie, récréatif et institutionnel) autorisés ou prohibés.

Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

1. indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
2. être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
3. être reçue par la municipalité, au bureau municipal situé au 22, rue de la Fabrique à Mont-Carmel, au plus tard le **26 février 2025**.

Consultation des règlements

1. Les règlements peuvent être consultés au bureau municipal situé au 22, rue de la Fabrique à Mont-Carmel, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h, à compter de la parution de cet avis.

PERSONNES INTÉRESSÉES

Pour les fins du présent Avis, est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité à voter prévu à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.Q.R., chapitre E-2.2) et qui remplit les conditions suivantes le **17 décembre 2024** :

- i. est majeure, de citoyenneté canadienne et n'est pas en curatelle;
- ii. est une personne physique et domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et, depuis au moins six mois, au Québec;
- iii. est, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q., chapitre F-2.1), situé dans une zone d'où peut provenir une demande;
- iv. dans le cas de copropriétaires indivis d'un immeuble ou d'occupants d'un lieu d'affaires, il faut être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a droit de signer la demande en leur nom;
- v. de plus, dans le cas d'une personne morale, elle doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le **17 décembre 2024**, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

ABSENCE DE DEMANDES

Toutes les dispositions du projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

DONNÉ à Mont-Carmel, ce 5^e jour de février 2025.

Maryse Lizotte
 Directrice générale et greffière-trésorière

032110025

Pour appuyer la recherche sur la fibrose kystique et en savoir plus, visitez senoyerdelinterieur.ca

Fibrose kystique Québec
 Donnez le souffle de vie™

LEMIEUX
 LOCATION
 LOCATION DE VÉHICULE, CAMION,
 CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

GICLEURS
 PIERRE PLOURDE
 Votre partenaire de confiance contre les incendies
 SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
 98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0
 pplourde@gicleursplourde.com
 Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358
 CMMTG
 Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-7923-01

Saint-Pascal
AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 409-2025
AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 3 février 2025, le Règlement numéro 409-2025 sur la régie interne des séances du conseil.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Fait à Saint-Pascal, ce 4^e jour de février 2025.

La greffière,
 Louise St-Pierre, avocate, OMA

ASTROLOGIE

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. Trois décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 450-309-0125

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Espaces commerciaux, au 197, route 230 Ouest : divers espaces bureaux au 1e et 2e étage. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec ! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence ! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

AUTOMOBILES/MOTORISÉS

MOTONEIGE. À vendre. Motoneige Polaris IQ Turbo LX 2013. 13971 miles. Bonne condition. Avec toile. 3200\$. Pour informations : 418 247-7420 (17/02)

CAMIONS/TRACTEURS

TRACTEUR. Mitsubishi Satoh. 23 HP Diesel. 1989. Avec souffleur 54 pouces. Plus 2 pneus arrière. Très propre. Prix : 6500\$. Pour informations : 418 856-2924 (24/02)

VENTE DE GARAGE

L'ISLET. Vente de garage intérieur. Manteaux, chandails, bottes, bijoux et bibelots. Pour informations : 418 241-9735 (10/02)

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard, en argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Parution (20 mots)	9,00\$
Parution encadrée	15,00\$
Mots additionnels	0,25\$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots).....	9,00\$
Prière longue	18,00\$
Prière avec image.....	23,00\$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30
 Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
 Sans frais : 1 855 492-2706
 Téléc. : 1 855 492 9706
 Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
 409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

STATISTIQUES DE LA SEMAINE **WWW.QUILLESSTPASCAL.CA**
 du 30 janvier au 5 février 2025

OLIVIER

KAMOURASKA | CHRYSLER

SERVICE :
 Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
 Ventes :
 Lundi et mardi, de 8 h à 18 h
 Mercredi et jeudi, de 8 h à 20 h
 Vendredi, de 8 h à 18 h

255, av. Patry, Saint-Pascal, (autoroute 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432

www.olivierkamouraskachrysler.com

Mardi 19 h

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES).....POINTS	
1 ^{er} (1) Motel des Mariniers.....	162,8
2 ^e (2) LD Auto	155
3 ^e (3) Mallette.....	152,8
4 ^e (5) Equipement Patrick Bérubé	150
5 ^e (7) Alimentation L Dubé.....	146,5
6 ^e (8) CarrXpert St-Pascal.....	139,5
7 ^e (4) Le Roy du déneigement.....	125,3
8 ^e (6) Transpro BSL.....	117,3

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE	
1 ^{er} Richard Roussel, Equip. Patrick Bérubé	279
2 ^e Emmanuel Bérubé, Mallette.....	278
3 ^e Gino Bérubé, Mallette.....	259

PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE	
1 ^{er} Emmanuel Bérubé, Mallette.....	670
2 ^e Pierre Chénard, Mallette.....	652
3 ^e Marco Lizotte, Equip. Patrick Bérubé	647

VENDREDI 19 H : TRANSPORT GABRIEL LEBRUN & FILS
 Classique des entreprises - 1^{er} position :
Pharmacie Familiprix R. Paradis et M. Pelletier
 Alain Lizotte, Anne-Clara Levesque,
 Valerie Desjardins, Mélanie Ouellet

SAMEDI 10 H : INSTALLATION DE CHEMINÉES PATRICE LEVESQUE
 Classique des entreprises - 2^e position :
Transpro BSL St-Philippe
 Jean-François Caron, Marcel Dumont,
 Kathy Michaud, Isabelle Thériault

DIMANCHE 19 H : ENTREPRISE DORIS PELLETIER

PHSM .. Pierre Chénard	227
PHSM .. Laurier St-Pierre	223
PHTM .. Pierre Chénard	648
PHTM .. Yves Beaulieu	600

LUNDI 13 H : RESTAURANT LA MONTAGNE

PHSF .. Lise Michaud	186
PHSF .. Gemma Roy	183
PHSM .. Nelson Caron	242
PHTM .. Nelson Caron	528

LUNDI 19 H : LES PUITS ARTÉSIENS C.G. THÉRIAULT

PHSM .. Patrice Levesque.....	245
PHSM .. Rino Label.....	218
PHTM .. Patrice Levesque.....	645
PHTM .. Gérard Charest.....	605

LUNDI 21 H : SAM (SERVICES AGRO-MÉCANIQUE)

PHSF .. Nancy Moreau	178
PHSM .. Laurian Drapeau	235
PHSM .. René Ouellet.....	223
PHTM .. René Ouellet.....	599

MARDI 13 H : EXCAVATION YVAN PELLETIER

PHSF .. Diane Barthelot.....	178
PHSM .. Guy Pettigrew.....	226
PHTF .. Diane Barthelot.....	500
PHTM .. Gaetan Courty.....	597

MERCREDI 13 H : MAXI SAINT-PASCAL

PHSF .. Aline Viel.....	173
PHSM .. Sylvain St-Denis.....	231
PHSM .. André Nadeau.....	230
PHTM .. Sylvain St-Denis.....	650

MERCREDI 19 H : PNEUS FM

PHSF .. Lise Pelletier.....	181
PHSF .. Brigitte Landry.....	178
PHTM .. Isidore Roy.....	652
PHTM .. Christian Michaud.....	628

219, avenue Rochette Saint-Pascal
418 492-2704

vous présente
L'ÉTOILE DE LA SEMAINE

YVAN CARON
SIMPLE 298

0724H0625

LIGUE ÉLITE MAXI SAINT-PASCAL **Jeudi 20 h**

maxi Saint-Pascal

501, av. Patry, Saint-Pascal

CLASSEMENT DES ÉQUIPES (COMMANDITAIRES).....POINTS	
1 ^{er} (08) CarrXpert St-Pascal.....	67,5
2 ^e (04) Boutique du jouet.....	57
3 ^e (02) Elite Transmission	52
4 ^e (06) Remorquage 2000.....	46
5 ^e (07) Carrefour du camion RDL.....	43
6 ^e (01) Porte Multy	34,5
7 ^e (03) Bar Iberville.....	30
8 ^e (05) Botanix.....	30

PLUS HAUTS SIMPLES DE LA SEMAINE	
1 ^{er} Mario Roy, Remorquage 2000	278
2 ^e Jacques Chouinard, Botanix	276
3 ^e Pierre-Luc Pednault, Carref. du camion RDL.....	269

PLUS HAUTS TRIPLES DE LA SEMAINE	
1 ^{er} Mario Roy, Remorquage 2000	740
2 ^e Jeff Richard, CarrXpert St-Pascal.....	672
3 ^e Cedric Lizotte, Porte Multy	660

EXPLOITS DE LA SEMAINE

FAMILIPIX R. PARADIS ET M. PELLETIER INC - FEMMES
 PHSF .. Lyne Dumont..... 246 moy. 175

ALIMENTS LUDO - HOMMES

PHSM .. Nelson Caron	242 moy. 161
..... Pierre-Luc Pedneault	269 moy. 189
..... Jacques Chouinard	276 moy. 198
..... Michel Beaulieu	245 moy. 167
..... Richard Roussel	279 moy. 209
..... Mario Roy	278 moy. 209
..... Laurier St-Pierre	223 moy. 159
..... Gino Bérubé	259 moy. 197
..... Cyrille Pelletier	212 moy. 158
..... Patrick Bérubé.....	217 moy. 164
..... Léo Levesque.....	212 moy. 159
..... René Ouellet	223 moy. 170
PHTM .. Cyrille Pelletier.....	578 moy. 158

VISITEZ LE SITE WEB POUR PLUS D'INFOS SUR LES DIFFÉRENTS TOURNIS ET FORFAITS RÉSERVATION 418 492-2146



APPEL D'OFFRES 2025-01

Fourniture d'appareils de protection respiratoire et accessoires

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

La Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest (Régie Kam-Ouest) demande des soumissions pour la fourniture d'appareils de protection respiratoire et de divers accessoires s'y rattachant.

Le soumissionnaire doit se procurer le document d'appel d'offres directement du Système électronique d'appels d'offres (SEAO), à compter du 3 février 2025 en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Pour être reçue, toute soumission doit être déposée, sous pli cacheté, à la réception de la Régie Kam-Ouest située au 149 chemin du Haut-de-la-Rivière, Rivière-Ouelle, (Québec) G0L 2C0 **avant 12 heures 00 59 s. le 4 mars 2025**. Aucune soumission remise par courriel ou par télécopieur ne sera acceptée. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure limite.

Le soumissionnaire doit avoir un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Régie Kam-Ouest, selon les conditions de l'appel d'offres. Toute soumission doit être produite et soumise sur le formulaire de soumission fourni à cette fin et être conforme aux conditions stipulées dans la présente demande de soumission et au devis l'accompagnant.

Le soumissionnaire doit remettre avec sa soumission une **garantie de soumission équivalente à dix pour cent (10 %) du prix soumis (taxes incluses)**, sous la forme d'un chèque certifié ou d'une traite bancaire, émise par une banque à charte canadienne ou une caisse populaire, payable à l'ordre de la Régie Kam-Ouest, ou d'une lettre de garantie bancaire irrévocable ou d'un cautionnement.

La Régie Kam-Ouest ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

La Régie peut refuser l'offre d'un soumissionnaire qui, au cours des deux années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant par la Régie.

Donné à Rivière-Ouelle ce 3 février 2025.

Martin Galarneau MAP, TPI
 Directeur général, directeur du service incendie

68960625

VENEZ TROUVER LE VÉHICULE IDÉAL POUR VOUS!

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ



2022 HONDA RIDGELINE EX-L AWD

Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauff., toit ouvrant, caméra de recul, vitres teintées. #K7736A

105 458 KM
38 800\$



VÉHICULES D'OCCASION Approuvés




2023 HONDA CR-V SPORT 4WD

Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauff., toit ouvrant, vitres teintées, caméra de recul. Bal. de gar. 31 oct. 2027/100 000 km. #B7794A

96 071 KM
32 995\$



2023 HONDA CIVIC HATCHBACK SPORT TOURING

Manuelle, tout équipé, air clim., AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, caméra de recul, vitres teintées, toit ouvrant. Bal. de gar. 21 juil. 2028/100 000 km. #E7714A

18 773 KM
31 500\$



2023 HONDA HR-V SPORT AWD

Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, toit ouvrant, vitres teintées, caméra de recul. Bal. de gar. 29 sept. 2027/100 000 km. #1-1082

12 961 KM
30 995\$



2019 HONDA ODYSSEY EX

Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges av. chauff., caméra de recul, vitres teintées, toit ouvrant. Bal. de gar. 29 août 2025/160 000 km. #Z7620A

92 185 KM
29 995\$



2018 HONDA RIDGELINE SPORT AWD

Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauffants, toit ouvrant, caméra de recul, vitres teintées. Bal. de gar. 19 juil. 2025/160 000 km. #11057A

124 528 KM
29 661\$



2017 HONDA RIDGELINE BLACK EDITION AWD

Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauff., toit ouvrant, caméra de recul, vitres teintées. Bal. de gar. 31 oct. 2027/100 000 km. #K7728B

118 000 KM
28 495\$



2021 HONDA CR-V LX AWD

CVT, air clim., gr. électr., AM/FM/MP3, Bluetooth, rég. de vitesse, sièges av. chauff., vitres teintées, caméra de recul. Bal. de gar. 2 août 2026/100 000 km. #1-1098

61 785 KM
26 995\$



2022 HONDA CIVIC SDN TOURING

CVT, tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauffants, caméra de recul, toit ouvrant. #E7699A

102 950 KM
25 831\$



2021 HONDA HR-V LX 4WD

Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, vitres teintées, caméra de recul. Bal. de gar. 31 mars 2026/100 000 km. #E7733A

35 703 KM
25 300\$



2016 HONDA HR-V EX

Manuelle, air clim., gr. électr., AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges av. chauff., cam. de recul, vitres teintées, toit ouvrant. #Z7758A

148 980 KM
12 995\$

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

Rivière-du-Loup Honda

240, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup 418 862-6631



MICHAËL GAUTHIER
Propriétaire
418 860-9919



PIERRE CARRIER
Conseiller certifié
418 714-6914



OLIVIER OUELLET
Conseiller certifié
418 551-5579



GUY DESROSIERS
Conseiller certifié
418 714-0752



VALÉRIE CHOUINARD
Directrice des services financier



www.rivieredulouphonda.com